

# BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel été 2017

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL  
**ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES**



Chers Biotoises et Biotois,

Avec les beaux jours, Biot dévoile toute sa singularité et son effervescence. Comme chaque année, la cité foisonne d'initiatives et d'animations qui la rendent si agréable à vivre et si prisée des visiteurs. Nul besoin de

partir au bout du monde. Cherchez plutôt le dépaysement ici, près de chez vous. Vous serez étonné ! Notre territoire est doté en effet d'un patrimoine naturel et architectural de grande qualité qui séduit plus que jamais. Attirés par nos métiers d'art, les badauds sont également curieux des traditions festives et gastronomiques qui forgent notre art de vivre, si emblématique de la Côte d'Azur. Biot c'est aussi se relaxer sur une place ombragée pour apprécier, entre commerces et lieux d'animation, les plaisirs de la table. Aussi, j'invite chacune et chacun à emprunter les mêmes chemins pour apprécier avec un regard neuf toutes les richesses de notre belle cité. Les commerçants biotois vous attendent et seront ravis de vous accueillir pour partager ces moments d'animations estivales !

Pour preuve, les événements se succèdent pour un été Just Biot au rythme d'animations gratuites tout l'été ! Le Festival les mardis Marionnettes enchante le jardin Frédéric Mistral avec ses représentations poétiques, la soirée blanche des commerçants le 8 juillet animera le village, les cinéphiles profiteront des séances de cinéma en plein air les mercredis à compter du 12 juillet. Venez (re) découvrir nos artistes à travers l'exposition « Les Créations Biotoises » en salles d'expositions municipales ou lors des traditionnelles Nocturnes d'art de Biot chaque jeudi soir ! Comme une invitation à déambuler au cœur même du village, laissez-vous surprendre par le parcours XXL, une exposition d'œuvres monumentales, véritable galerie à ciel ouvert. La saison se voudra musicale avec les concerts des Estivales du Conseil Départemental, le traditionnel bal populaire place de Gaulle le 15 juillet à 21h animé par un DJ, sans oublier le concert « Autour des guitares » le 12 août à 21h au jardin Frédéric Mistral. *Biot la Créative* est aussi la Sportive : après les traditionnelles foulées biotoises, venez profiter du match international de foot gaélique au Complexe Sportif Pierre Operto le 26 août. Enfin, la fête patronale de la Saint Julien du 18 au 21 août et la fête des vendanges le 3 septembre viendront renouer avec la tradition et démontrer tout l'attachement de notre cité à son identité locale.

Pour conclure, le moment est opportun de dire « merci » à toute mon équipe municipale mais aussi au personnel communal. Merci pour le bon état d'esprit de ces trois premières années de collaboration, et surtout pour la détermination collective à relever les défis toujours avec autant d'énergie, de passion et d'altruisme. Vous trouverez avec notre magazine municipal, la plaquette « Biot La Créative à mi-mandat ». Nous avons souhaité vous dresser une évaluation rétrospective de nos actions, en mesurer les succès, les problématiques, les imprévus ou les opportunités. Consultez-la, elle vous aidera à comprendre, dans la plus grande transparence, l'état d'avancement de ce qui est engagé de notre programme municipal et ce qu'il reste à accomplir. Comme un juste regard sur le passé pour mieux se projeter dans l'avenir, je vous propose de mesurer le chemin parcouru avant d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les années qui viennent.

Un été prometteur se profile à Biot ! L'occasion pour nous tous de se détendre et de se ressourcer !

*Guilaine Debras*  
Maire de Biot  
Vice-présidente de la CASA

# SOMMAIRE

## L'ACTU P.4

Sébastien Sappa  
Box à vélo

## TEXTO P.8

Opération courts chantiers "0 déchets"

## TRIBUNE LIBRE P.9

## CONSEIL MUNICIPAL P.10

Un nouveau programme immobilier  
Un budget pour votre Ville

## DOSSIER SPÉCIAL P.15

Actions culturelles et initiatives locales  
"Un programme fidèle à l'identité biotoise"

## VU D'EN HAUT P.21

Les "Souffleurs d'Avenir" en chiffres

## VOS QUARTIERS P.22

Travaux  
Démolition de l'usine sage et création d'un espace public

## SOCIÉTÉ P.25

Une biotoise femme de l'année  
La jeunesse biotoise  
Les seniors et la chaleur : les précautions à prendre

## FOCUS P.30

1 an après le lancement de la campagne "L'abandon ça fait mal"

## BIOT, LA CRÉATIVE P.32

Nocturnes d'art  
La boutique "La créative"  
4<sup>ème</sup> Festival des chœurs  
L'Espace des Arts et de la Culture - Henri Carpentier



## SPORT P.40

Johann Zarco  
US Biot

## NOUVEAU À BIOT P.46

## CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.47

## AGENDA P.48



MAGAZINE D'INFORMATION  
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et  
de la rédaction  
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page  
Magali Hynes

Rédaction  
Eve Albala, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95  
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression  
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires  
N°ISSN : 1250-7415

Photos  
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements  
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).





## PROPRIÉTAIRE, N'HÉSITEZ PLUS À RÉNOVER VOTRE LOGEMENT AVEC LE PIADH !

Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA\*, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Aujourd'hui nous comptabilisons

sur Biot 2 projets finalisés et engagés, ainsi que 11 logements pour lesquels un projet est en cours d'étude. **Témoignage : adaptation d'un logement au handicap / vieillissement de son propriétaire** Propriétaires retraités sur le territoire de la CASA, Maurice et Dominique souhaitaient réaliser des travaux sur leur logement pour pouvoir accéder librement aux pièces de nuit situées à l'étage de leur maison. Après avoir été

aidés par la CASA en 2012 pour adapter leur salle de bain, ils ont choisi, cette année encore, de faire appel au dispositif du PIADH pour réaliser les travaux d'installation d'un monte escalier. Ils ont été accompagnés tout au long de leur dossier et ont reçu les conseils gratuits d'un ergothérapeute pour les travaux. Grâce à l'équipe d'animation, ils ont pu solliciter les aides financières du PIADH et de leur caisse de retraite, permettant un



financement de 95% du coût des travaux ! Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarrés après le dépôt du dossier. **Renseignements auprès de la CASA** Les lundis, mardis et jeudis, de 9h à 12h30 Tél. 04 89 87 71 18 [habitatprive@agglo-casa.fr](mailto:habitatprive@agglo-casa.fr) \* CASA Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis

16-25 ans

### LE RECENSEMENT MILITAIRE : UNE OBLIGATION LÉGALE

Vous avez eu 16 ans, fille ou garçon : vous devez vous faire recenser militairement. Vous ne le saviez pas ? Pas de panique, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation. Une attestation ainsi que des informations sur la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) vous seront fournies. Attention, en cas d'oubli, vous ne pourrez passer aucun concours et examens d'Etat comme le CAP, BEP, BAC, permis de conduire,

conduite accompagnée, etc... De même, avant vos 25 ans, vous devez informer de tout changement de situation ou de domicile. **QU'EST CE QUE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ ?** La JDC est un rendez-vous obligatoire et important de découverte des métiers et spécialités civiles et militaires, mais aussi d'opportunités professionnelles. **Pièces à fournir** : pièce d'identité

(carte nationale d'identité ou passeport français), livret de famille et justificatif de domicile. Sur internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie principale ou annexe. **Coût** : Gratuit - Délai : 1 semaine **Contact** : Mairie principale : 04 92 91 55 80 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h Ou mairie annexe : 04 92 90 49 10 du lundi au vendredi : 8h30-17h



### SÉBASTIEN SAPPA REPREND LA VERRERIE FARINELLI

Parce que c'est l'essence même de la ville depuis plus de 200 ans, il était impensable qu'un four de verrier s'éteigne à Biot ! Et pourtant, pendant un temps, cela pouvait devenir une triste réalité suite au départ en retraite de Raphael Farinelli.

Sébastien Sappa reprend les commandes et il n'est pas inconnu à Biot. Apprenti chez Verre et Flamme 3 ans avec Raphael Farinelli comme maître d'apprentissage, il s'illustre 8 ans auprès de Robert Pierini, verrier voisin, à qui il vouait une grande admiration. Puis il a choisi sur un autre chemin jusqu'à ce que le plaisir de la création reprenne le dessus. Il retrouve alors sa place chez Farinelli. « *Aujourd'hui je prends le relais de celui qui m'a appris. J'en suis très fier. Et puis il y a ma femme Caroline à la vente et Adrien mon aide-verrier. À mon tour de lui transmettre les gestes, la passion. Mais j'ai de la chance, il est fait pour ça, c'est déjà un amoureux du verre !* » se réjouit Sébastien.

À la question de savoir s'il va continuer l'esprit Farinelli ou installer sa propre « touche », la réponse fuse : « *Je vais continuer la tradition Farinelli car la marque est mondialement connue. Les gens viennent de loin pour en acheter. Mais je vais aussi créer ma propre collection de sculptures lumineuses. Je travaille le verre pour créer des formes modernes, avec des angles, en y intégrant de la lumière avec des rubans Led et cela prend une tout autre dimension* ».

Pour aider à son installation, Sébastien Sappa a reçu un prêt d'honneur d'un montant de 8 000 euros remis par l'association Initiative Agglomération Sophia-Antipolis\*. Guilaine Debras, Maire de Biot, s'est réjouie du fait que le prêt ait été alloué aux Métiers d'Art et à la tradition locale.

\* Membre d'Initiative France, 1<sup>er</sup> réseau associatif d'aide à la création, reprise, croissance de TPE. Association financée par la CASA, la Région PACA et des acteurs privés dont la Caisse d'Épargne Côte d'Azur qui a accompagné Sébastien SAPPÀ dans la reprise du fonds de commerce.



### LE DIPLÔME D'AMOUR PEYNET DE RETOUR À BIOT

Restitution du véritable diplôme d'amour réalisé par Raymond Peynet à Biot avec de gauche à droite Claire Baes, conseillère municipale déléguée au Tourisme, aux Métiers d'Art et au Jumelage, Annie Peynet et Guilaine Debras, Maire de Biot.



### REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DU PARCOURS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Suite aux cours sur la prévention routière dispensés par la Police municipale, les élèves des écoles biotoises de CM1-CM2 ont été récompensés. La cérémonie officielle avec remise des prix s'est déroulée le 14 juin dernier en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, du corps enseignant, des familles, de la Police Municipale, des représentants de la prévention routière 06 et de la gendarmerie.



### FÊTE DES ASSOCIATIONS LE 10 SEPTEMBRE À BIOT

La Fête des Associations aura lieu le dimanche 10 septembre 2017 de 10h à 18h au Complexe Sportif Pierre Operto. Cette journée festive se déroule à la rentrée scolaire et permet aux associations biotoises de se faire connaître et de mettre en avant leurs activités. C'est l'occasion pour les familles de venir découvrir les associations et de s'inscrire à de nouvelles activités. Venez profiter d'animations pour les enfants dès 4 ans avec la mise en place d'une structure gonflable, mais aussi pour petits et grands avec le rallye découverte. De nombreux lots sont à gagner !



# OFFICE DE TOURISME

## LE PROGRAMME D'ÉTÉ



L'Office de Tourisme (OT) est ouvert 7J/7 en haute saison et lors des manifestations.

### • Tous les mardis de juillet et d'août : opération « Bienvenue à Biot »

Pour tous les visiteurs hébergés sur la commune, rendez vous à 9h à l'OT pour un petit déjeuner suivi d'une visite guidée gratuite du village.

### • Tous les jeudis du 13 juillet au 24 août à 19h : Visite culturelle ludique de Biot

Dans le cadre des nocturnes d'Art, l'OT organise tous les jeudis soirs de l'été une visite gratuite d'une heure de découverte du centre historique.

### • 19 juillet de 18h à minuit : Soirée des Métiers d'Art à l'Hippodrome de Cagnes-sur-Mer

Soirée pour les villes labélisées « Villes et Métiers d'Art » : exposition et démonstrations de soufflage de verre, animations, feu d'artifice. Entrée gratuite pour les Biotois.

### • 26 août de 17h30 à minuit : Soirée du Palio de l'Amitié à l'Hippodrome de Cagnes-sur-Mer

Biot participe pour la troisième fois à ce Palio de l'Amitié (course amicale inter-villes). Ce sera une course classique inscrite au programme de l'été de l'Hippodrome de Cagnes-sur-Mer et retransmise en direct sur Equidia

entre 20h et 21h. Une fois les chevaux participants connus, un tirage au sort déterminera la commune associée. La ville gagnante se verra remettre une bannière en velours, le fameux palio. Le trophée « cadeau » est offert par la ville de Biot.

### • 16 septembre de 9h à 12h30 : Accueil des nouveaux résidents

**Dès 9h :** Accueil par Madame Claire BAES, Conseillère Municipale, Déléguée au Tourisme, des nouveaux résidents à l'OT avec petit déjeuner de bienvenue et remise de documentation touristique.

**10h à 10h30 :** Départ en bus pour une visite découverte des différentes facettes de la ville.

**10h30 à 11h :** Visite commentée d'un atelier de fabrication de verrerie d'art.

**11h30 à 12h30 :** Échanges avec les élus, salle des Associations, route de Valbonne.

### • La COTEDAZUR-CARD® en vente à l'Office de Tourisme du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre

Elle donne accès aux musées, visites, excursions, attractions, activités sportives, ludiques, créatives et culturelles... dans 60 villes et villages des Alpes-Maritimes et du Var et permet de cumuler jusqu'à 40% d'économies. Biot propose une visite guidée du village et d'une verrerie les mardis d'avril à septembre sur rendez-vous.

### • Une Borne Info interactive 24/24 à l'Office de Tourisme

Une borne sera installée sur le parvis de l'OT cet été avec une information 24H/24 pour nos visiteurs.

> Renseignements auprès de l'OT : 04 93 65 78 00

### NAVETTE D'ÉTÉ À BIOT : HORAIRES

Départ de Biot village, du lundi au dimanche pendant les vacances d'été du 24 juin au 27 août 2017. Roulement toutes les 20 minutes avec le premier départ à 10h30 et le dernier départ à 21h10. (Attention ! Pas de départ à 13h10, 16h10 et 19h50).

Tous les jeudis à partir du 13 juillet, la navette circulera jusqu'à 23h50 pour les Nocturnes d'Art de Biot (dernier départ 23h30). Informations et trajet détaillé sur [www.envibus.fr](http://www.envibus.fr) ou au 04 89 87 72 00.



### PASSEZ UN ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ EN VOUS INSCRIVANT À LA TÉLÉALERTE

En période d'été, les risques de canicule et de feux de forêt augmentent. Pour être alerté en temps réel et recevoir les consignes à suivre pour votre sécurité en cas de phénomènes climatiques extrêmes, de crises sanitaires ou encore de perturbations sur la commune, il vous suffit de vous inscrire à la Téléalerte. Vous serez prévenu directement via SMS et message vocal.

#### Comment ?

Via le site de la ville : [www.biot.fr](http://www.biot.fr) ou en vous déplaçant en mairie principale, Service Population et Citoyenneté - Tél : 04 92 91 55 80 ou en Mairie annexe - Tél : 04 92 90 49 10

#### QUELQUES MINUTES SUFFISENT !



## BOX À VÉLOS :

### DES CONSIGNES SÉCURISÉES INDIVIDUELLES POUR LES CYCLISTES DE SOPHIA ANTIPOLIS !

La CASA met à disposition des cyclistes de Sophia Antipolis des box à vélos !

Cette expérimentation s'inscrit dans un programme d'actions plus large, « le Plan vélo Sophia », initié en septembre 2016 par la CASA. Il vise à promouvoir l'usage du vélo et du vélo à assistance électrique à destination de la technopole pour les déplacements du quotidien.

#### 3 box à vélos sont implantés sur la technopole :

• À la gare routière des Messugues pour favoriser l'intermodalité avec le bus.

• À Biot-Saint Philippe : pour privilégier l'intermodalité avec le bus pour les trajets de la pause repas du midi.

• À la salle Azurarena d'Antibes : le but est de se rendre à vélo à un événement sportif le soir et être certain de retrouver son vélo à la sortie.

#### Mode d'emploi :

Les consignes sont, comme les arceaux vélos classiques, libres d'utilisation dans la limite des places disponibles, sans réservation, et gratuites.

Si une consigne est libre, vous pouvez

y faire entrer votre vélo, l'attacher pour plus de sécurité, déposer éventuellement vos équipements de cyclistes - chaussures, tenue de pluie, casque - puis fermer la consigne à l'aide de votre propre cadenas. Sous cette impulsion, une communauté des usagers du vélo sur Sophia Antipolis a été créée, rejoignez-la sur Facebook : @velosophia06

### BIO COMME UN CAMION

#### La ville de Biot apporte un soutien actif à la prise en compte des initiatives éco citoyennes

Ce soutien s'est concrétisé en particulier par la mise en place du Festival annuel d'innovation éco citoyenne « Les souffleurs d'avenir ». Au cours des différentes éditions, le sujet de l'alimentation a été en particulier mis en avant : circuits courts, alimentation biologique, nouveaux comportements alimentaires, slow Food,...

Dans le prolongement de cette manifestation, la Ville de Biot a souhaité accueillir des établissements mobiles de restauration (« Food Trucks ») capables de témoigner de l'intérêt de ces nouvelles attitudes face à l'alimentation.

Menus végétariens, farcis nicois, cuisine du monde et bien d'autres : depuis fin juin, la Commune accueille sur différents sites ces Foodtruck, du lundi au vendredi et cela tout au long de l'année.

#### Pour découvrir et tester ces offres innovantes, rendez-vous :

- Parking de la Fontanette
- Parking du Complexe Sportif Pierre Operto
- Rond Point de l'Éganaude





# Opération Courts Chantiers

## « 0 déchet »

Financée par la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis / Direction de la Cohésion Sociale), dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, en partenariat avec la commune de Biot et la mission Locale Antipolis, l'Opération Courts Chantiers mobilise 6 jeunes de 16 à 25 ans avec des parcours de vie différents mais bien souvent difficiles, dans l'objectif de reprendre confiance en soi et d'ouvrir la voie de l'emploi ou de la formation. Au programme : 2 semaines de travaux d'embellissement sur la commune (mise en place de carré potager partagé), et 2 semaines de réflexion sur les déchets ainsi que le tri sélectif, le recyclage... Durant ces 4 semaines, des ateliers de remobilisation ont été organisés par la Mission locale pour définir un projet professionnel. Suite à cette expérience, les jeunes vont pouvoir valoriser dans leur CV, de nouvelles expériences et compétences. L'accompagnement individuel se poursuit avec l'ensemble des partenaires à l'issue de ce dispositif.



### NOUVEAUTÉ RENTÉE 2017

Intervention d'un animateur jeunesse au collège pendant la pause méridienne.

# Tribunes libres

## RYTHMES SCOLAIRES

En 2014, juste après notre élection, nous avons mis en place les Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles de la commune. Cette nouvelle organisation nous a permis d'améliorer considérablement la qualité du service public dans les écoles en mettant en place de nombreuses activités pour tous les petits Biotois.

Depuis les élections présidentielles, le ministre de l'Education Nationale a indiqué vouloir laisser les communes libres de décider des rythmes éducatifs sur leur territoire. Un projet de décret a été présenté le 8 juin dernier pour permettre, par dérogation, un assouplissement de l'organisation de la semaine dès la rentrée 2017.

En mars dernier, le service municipal de la vie scolaire a consulté les enseignants et les agents de la commune pour faire le bilan de ces rythmes éducatifs depuis 2014. Parallèlement, les familles ont été consultées par les associations de parents d'élèves.

Si l'investissement de la commune et la qualité du périscolaire proposé aux enfants sont largement plébiscités, le rythme trop soutenu de la journée scolaire et les après-midi trop courtes pour un bon apprentissage, sont des raisons avancées pour un retour à la semaine

de 4 jours.

Nous souhaitons donc, en accord avec les parents d'élèves et les enseignants consultés dans les conseils d'école, rendre ce retour aux 4 jours opérationnel.

Aussi, après publication du décret et feu vert des instances académiques, et à compter de la rentrée scolaire 2017, la semaine de l'enfant sera organisée comme suit :

**Le temps scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :**

- 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 – Enseignement obligatoire pour les maternelles de Moulin Neuf et de Saint Roch

- 8h30 à 12h et 14h à 16h30 – Enseignement obligatoire pour Olivari et les élémentaires de Moulin Neuf, Langevin et Saint Roch

**L'accueil dans les écoles avant et après le temps scolaire :**

L'accueil des enfants (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sera maintenu.

- Accueil du matin de 7h45 à 8h30 - Activité facultative sur inscription

- Pause méridienne avec repas de 11h30 à 13h30 ou de 12h à 14h - facultatif sur inscription

- Accueil du soir maternelle et élémentaire de 16h30 à 18h0 - facultatif sur inscription

**L'accueil de loisirs :**

Les enfants pourront être accueillis les mercredis et vacances scolaires de 7h45 à 18h00, à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) dans les locaux de l'école Eugène Olivari. Les inscriptions seront ouvertes en demi-journée ou journée :

- Matin : de 7h45 à 13h30 avec repas

- Après-midi : de 13h à 18h

- Journée : de 7h45 à 18h avec repas

Pendant tous les temps où les services de la commune interviennent, nous continuerons à privilégier l'intérêt de l'enfant en maintenant la qualité des activités de notre périscolaire et en nous appuyant sur le professionnalisme de nos référents éducatifs et de nos animateurs. Tout en garantissant la bonne mise en œuvre de notre Projet Educatif Territorial, nous veillerons à maîtriser et à optimiser les coûts du dispositif.

Soyez assurés de notre détermination pour toujours favoriser l'épanouissement des enfants de notre commune.

*Claudette Brosset,  
Adjointe au Maire, déléguée à la Vie Scolaire et aux Loisirs*



## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

**" Révélations de la presse sur le drame de Biot ! "**

Notre commune a traversé une terrible épreuve dans la nuit du 3 octobre 2015. De nombreux Biotois ont beaucoup perdu dans l'inondation, vécu de graves traumatismes. Trois familles pleurent la perte d'un des leurs dans des circonstances épouvantables. Ces disparitions auraient pu être évitées selon Nice-Matin, qui a longuement enquêté sur le triple drame à la maison de retraite. Absence, apathie, mensonge, confirment ce que nous dénoncions depuis le début : manquements graves des responsables de la ville dans l'anticipation et la gestion de crise.

Biot est de nouveau dans la tourmente. L'équipe municipale est décrédibilisée, montrée du doigt et lorsque on apprend que des documents auraient été délibérément soustraits aux enquêteurs de la gendarmerie on se dit qu'on veut nous cacher une vérité qui dérange.

La justice a commencé son travail avec la mise en examen de Guilaine Debras pour homicide involontaire par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité et de prudence. Nous aurions préféré que l'on parle de Biot pour son élan économique, sa politique culturelle et son bien vivre ensemble. Hélas, il est bien difficile de faire

apporter une appréciation positive. Seuls les commerçants essaient de faire vivre le cœur du village avec une énergie que nous tenons à saluer.

Par ailleurs, la colère augmente face à la situation fiscale inquiétante de la ville : 12 millions d'emprunts à venir, augmentation du prix de l'eau, des charges de fonctionnement. Reste que c'est bientôt l'été, le temps de faire une pause, profitez pleinement de ces moments précieux.

*Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". [www.jeanpierredermit.fr](http://www.jeanpierredermit.fr)*



# CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

## UN NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER DE 161 LOGEMENTS À BIOT

Pour accéder à la propriété à des prix accessibles, inscrivez-vous dès à présent !



Faisant suite à la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Biot, un projet immobilier résidentiel va pouvoir être lancé sur le territoire de Biot, 249 rue Fernand Léger - technopole de Sophia Antipolis. « *Consciente de la pénurie de logements et des prix du foncier pratiqués sur notre territoire, notre priorité est bien de développer l'offre de logements à des prix accessibles pour les actifs biotois* » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

Le programme comprendra 161 logements répartis dans 7 bâtiments dont 54 logements locatifs sociaux (gérés par le bailleur Habitat 06), 37 logements en accession encadrée à la propriété et le solde en logements libres. Répondant à des critères d'éligibilité précis, les dossiers de candidature pour les logements en accession encadrée seront examinés par la CASA qui encadrera les modalités de commercialisation.

### • COMMERCIALISATION ET DÉPÔT DE CANDIDATURE

La commercialisation des logements en accession encadrée débutera dès le mois de SEPTEMBRE 2017 et les dossiers de candidature seront à retirer à la CASA. Vous pouvez dès à présent vous inscrire à l'adresse [accession@agglo-casa.fr](mailto:accession@agglo-casa.fr), pour être informés de la date précise du lancement de la commercialisation !

### • 37 LOGEMENTS EN ACCESSION ENCADRÉE SUR BIOT :

Dans un contexte économique et social particulièrement difficile, l'objectif est de fluidifier les parcours résidentiels trop sclérosés, en incitant notamment les locataires à libérer le parc social pour devenir propriétaires. La Ville de Biot, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Pitch Promotion et Habitat 06 mettront ainsi tout en œuvre pour garantir la mixité sociale et orienter la production neuve au bénéfice des actifs locaux. « *Nous nous félicitons de cette nouvelle opération réalisée par la société PITCH Promotion, qui répond à une forte demande de logements des actifs de notre commune et permettra à des ménages aux revenus modestes, de devenir propriétaire* » se félicite Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

### Caractéristiques des logements en accession encadrée à la propriété

#### • SURFACE HABITABLE

- 3 T1 d'environ 30m<sup>2</sup> de surface habitable

- 17 T2 d'environ 42m<sup>2</sup> à 44,50 m<sup>2</sup> de surface habitable

- 15 T3 d'environ 62m<sup>2</sup> à 65 m<sup>2</sup> de surface habitable

- 2 T4 d'environ 84 m<sup>2</sup> de surface habitable

#### • PRIX DE VENTE

Pas plus de 3200€ TTC/ m<sup>2</sup> de surface habitable parking compris.

Les ventes seront assorties d'un dispositif de protection des accédants : garantie de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie -- ainsi que d'une clause anti-spéculative sous la forme d'un pacte de préférence au profit d'un opérateur social.

#### • CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le candidat ne doit pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années fiscales et ne pas être propriétaire d'un bien immobilier quel qu'il soit.

- L'achat est destiné à être la résidence principale de l'acquéreur pendant 15 ans à compter de la livraison du logement.

- Le revenu fiscal de référence des ménages ne doit pas dépasser les plafonds en vigueur pour l'accès à un logement financé avec un Prêt Locatif Social + 30 % (ressources PLS+30% année N-2).

Pour plus d'informations sur la commercialisation des logements, vous pouvez écrire dès à présent à l'adresse suivante : [accession@agglo-casa.fr](mailto:accession@agglo-casa.fr) ou téléphoner au : 04.89.87.71.42

## UN BUDGET POUR VOTRE VILLE

Le Budget 2017 de la commune de Biot a été voté le 30 mars 2017.



### LES CHOIX BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

#### LES RECETTES

#### TAXE D'HABITATION ET TAXES FONCIÈRES

### 0% d'augmentation des taux d'imposition

Conformément aux engagements de la mandature 2014-2020. Le produit fiscal (base d'impôt x taux) attendu en 2017 s'élève à 7,3M€.

#### LA DETTE

### - 28 % entre le 01/01/2014 et le 01/01/2017 (-5 M€)

La maîtrise de l'endettement fait partie des 3 engagements financiers de la mandature 2014-2020. Hors renégociation d'un prêt de 1 125 000 M€ en 2016 afin de bénéficier des taux bas, il n'y a pas eu de nouvel emprunt depuis 2014. L'endettement est de 12 817 563 M€ au 01/01/2017.

### LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES NATIONALES

#### DOTATION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT

### 100% de baisse depuis 2014

La contribution de l'Etat baisse chaque année depuis 2014 pour faire participer les collectivités au redressement des comptes publics de la Nation. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) était attendue pour 0,2M€ en 2017. Début juin, la Préfecture annonce une DGF égale à zéro pour la commune (cette Dotation était de 0,9M€ en 2014).

#### NOTRE PARTICIPATION AU FPIC

### 0,7 M€ versés depuis 2014

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales est un système National de redistribution des ressources entre les communes instauré en 2013. Biot est contributrice à ce fonds. La participation s'élèvera à 0,3M€ en 2017.

### PÉNALITÉ POUR DÉFAUT DE LOGEMENTS SOCIAUX

### 0,5 M€ versés depuis 2014

La loi SRU impose 25% de logements sociaux. A ce titre, la commune est pénalisée annuellement. Pour 2017, ce montant s'établit à 0,1M€.

Entre la baisse de la DGF et l'augmentation du FPIC et de la pénalité SRU, 2017 est la première année de ponction nette de l'Etat sur les recettes de la commune (0,5M€ de prélèvements).



# BUDGET TOTAL 2017 : 40 942 097 €

+ 12 163 000 € (FONDS BARRIERS)

## LES PRINCIPALES RECETTES

**17 457 354 €**  
EN FONCTIONNEMENT

**9 165 336 €**  
EN INVESTISSEMENT

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
**21 794 335 €**

- Dont :
- impôts locaux : 7,3 M€
  - Ancienne Taxe Professionnelle (attribution de compensation versée par la CASA) : 4,7 M€
  - Réserves accumulées : 4,6 M€
  - Droits de mutation : 0,9 M€

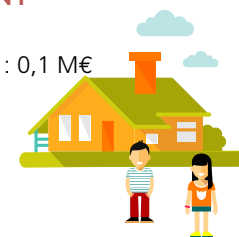


**AUTRES RECETTES**  
**155 880 €**

- Dont :
- Population : 0,05 M€
  - Sécurité & Incivilité : 0,5 M€
  - Entretien du patrimoine : 0,04 M€

**DÉVELOPPEMENT**  
**309 851 €**

- Dont : Taxe de séjour : 0,1 M€



**ÉDUCATION**  
**2 362 939 €**

- Dont :
- Dotations de la CAF, du Département, ... : 1,1 M€
  - Recettes des familles (écoles, crèches, centres de loisirs) : 1 M€



**VOIRIE & RÉSEAUX & ESPACES VERTS**  
**1 461 918 €**

- Dont : Subventions : 0,9 M€



## LES PRINCIPALES DÉPENSES

**15 350 711 €**  
EN FONCTIONNEMENT

**10 410 516 €**  
EN INVESTISSEMENT



**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
**6 040 515 €**

- Dont :
- 25 agents municipaux (DGS, finances & Gupii, DRH, informatique, cabinet du Maire, communication)
  - Remboursement annuel de la dette : 2,2 M€

**DÉVELOPPEMENT**  
**914 405 €**

- Dont :
- Pénalité pour insuffisance de logements sociaux : 0,1 M€
  - Droit de préemption commercial : 0,1 M€
  - Travaux d'accessibilité bâtiments communaux : 0,1 M€



**GESTION DE L'ESPACE & DU SOL**  
**278 823 €**

- Dont : 4 agents municipaux (service urbanisme)

**POPULATION**  
**400 514 €**

- Dont : 7 agents municipaux dédiés à la population en Mairie principale et en Mairie annexe



**SÉCURITÉ & INCIVILITÉ**  
**1 643 246 €**

- Dont :
- 16 policiers municipaux
  - Participation de la commune aux frais du SDIS (pompiers) : 0,5 M€



**SOLIDARITÉ**  
**319 816 €**

- Dont : Participation au budget du CCAS : 0,3 M€

**ÉDUCATION**  
**4 982 362 €**

- Dont :
- 100 agents municipaux travaillent dans les écoles et les crèches (71 % des dépenses)
  - Achat de denrées alimentaires (cantines & crèches) : 0,3 M€
  - Entretien et travaux dans les bâtiments "éducation" : 0,3 M€
  - Activités séjours et centres de loisirs : 0,1 M€
  - Dérogations scolaire : 0,1 M€



**ENTRETIEN DU PATRIMOINE**  
**4 502 616 €**

- Dont :
- Réserve foncière : 1,2 M€
  - Extension du cimetière de la Rine : 1 M€
  - Parking des Bâchettes : 0,5 M€
  - Travaux Place de l'Église : 0,4 M€

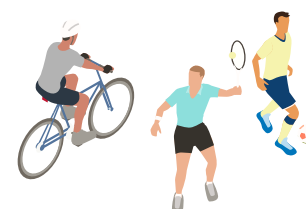
**ÉVÈNEMENT & CULTURE**  
**1 553 392 €**

- Dont :
- 28 agents municipaux dont 23 professeurs de l'Espace des Arts et de la Culture (47 % des dépenses)
  - Événements organisés par la commune et communication associée : 0,4 M€
  - Subventions aux associations culturelles : 0,2 M€



**SPORT & LOISIRS**  
**183 120 €**

- Dont : Subvention aux associations sportives : 0,2 M€



**VOIRIE & RÉSEAUX & ESPACES VERTS**  
**4 942 419 €**

- Dont :
- Travaux et entretien de la voirie communale : 1 M€
  - Prévention des risques naturels : 1 M€
  - Entretien et travaux sur les réseaux : 0,5 M€
  - Entretien des espaces verts : 0,3 M€





## UNE PROGRAMMATION FIDÈLE À L'IDENTITÉ BIOTOISE

« La culture, c'est ce qui répond à l'Homme quand il se demande ce qu'il fait sur Terre », par cette formule André Malraux nous enseigne que la culture est indispensable dans nos sociétés. Or, les challenges à relever sont nombreux pour se distinguer d'une offre soumise bien souvent à une forte concurrence. La nécessité de diversifier et d'innover en matière d'offre culturelle et événementielle est ainsi devenue incontournable. La plus value de notoriété qu'elle procure est indéniable, toutefois l'événement ne doit pas pour autant dénaturer l'âme de son territoire par un positionnement inapproprié. À Biot, l'identité est préservée avec des événements qui nous Ressemblent et qui Rassemblent !

Sous l'impulsion du service municipal Actions Culturelles et Initiatives Locales, mais également en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, la Ville de Biot s'est alors engagée à repenser ses stratégies en matière d'animations culturelles. La programmation, fidèle à sa marque de territoire, est réfléchie avec toujours autant d'énergie et d'imagination, pour divertir le plus grand nombre. L'objectif est de renforcer, tout au long de l'année, l'attractivité de la cité et le lien entre les habitants.

**Patrimoine, Culture, Nature**, venez profiter d'un agréable cadre de vie en plein cœur de ville, pour apprécier les richesses de notre commune et saisir au vol de belles opportunités de découvrir des lieux aussi bien magiques qu'inattendus de la vie locale. Biot en effervescence, vous accueille ainsi au gré de spectacles, concerts, expositions, marchés, festivals et soirées exceptionnelles. Les animations investissent les places, jardin et rues du village pour le plus grand bonheur de tous !





DOSSIER  
ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES



**UNE OFFRE CULTURELLE ET ÉVÉNEMENTIELLE DIVERSIFIÉE**

Biot possède des atouts extraordinaires : son patrimoine, son architecture, ses musées, ses artistes créateurs, et même son art de vivre, sa gastronomie, sont des facteurs clés de son attractivité. La politique événementielle est alors un enjeu fondamental de la valorisation de son patrimoine et du maintien comme du développement de son économie locale. De plus, la conjoncture économique étant difficile, nous devons maintenir une dynamique en matière d'animations pour faire vivre le village, ses commerçants, ses artisans et restaurateurs. Ainsi, la ville de Biot a souhaité diversifier l'offre culturelle permanente comme événementielle tout au long de l'année, mais aussi améliorer son accessibilité et sa lisibilité, en s'appuyant sur des projets innovants et originaux. Il s'agit de repenser les relations entre culture et territoire, pour enrichir et renouveler les partenariats, de plus en plus nombreux et nécessaires, entre les acteurs de la culture. Car, oui, la culture, sous toutes ses formes, est un très beau pari pour le futur, pour la vitalité de nos territoires, pour l'attractivité et le rayonnement de la cité sur la scène nationale et internationale.



À Biot,  
- **3** expositions / an (1 en hiver, 1 en été, 1 monumentale)  
- **2** événements d'envergure : le Festival de l'innovation éco-citoyenne les Souffleurs d'Avenir + en 2016 : Biot un an après, en 2017 : Salon Révélations biennale internationale des Métiers d'Art et de la Création.  
- Et plus de **40** événements municipaux récurrents

DOSSIER  
ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES



**LE SERVICE MUNICIPAL ACTIONS CULTURELLES ET INITIATIVES LOCALES : MISSIONS ET OBJECTIFS**

Le service municipal Actions Culturelles et Initiatives Locales (ACIL) a comme objectif premier la démocratisation de la culture et son accès au plus grand nombre. Il organise, en ce sens, différentes actions en direction des publics : Art sous toutes ses formes : peinture, sculpture, photographie... mais aussi spectacle vivant, cinéma, sciences, patrimoine... comme autant de thématiques que le public est invité à explorer. Les agents municipaux qui composent ce service sont chargés notamment d'organiser ou de coordonner l'ensemble des rendez-vous programmés sur la commune qu'ils soient municipaux ou associatifs. À chaque événement, le service ACIL est en effet l'interlocuteur municipal privilégié pour accompagner les projets des organisateurs à travers les fiches événementielles : aide aux procédures administratives en matière de sécurité (lien avec la Préfecture pour les réglementations), logistique (mise à disposition gratuite de matériel...), protocole, communication... L'organisation des événements musicaux

(fête de la Musique, autour des guitares, bals...), culturels (festival des marionnettes, Dance in Biot, cinéma de plein air, Halloween, marché de Noël, volets de Noël...), patrimoniaux (Fête patronale de la Saint Julien, Journées Européennes du Patrimoine et des Métiers d'Art, jumelage...), mais également la gestion logistique des expositions et des conférences scientifiques, la coordination municipale et celle avec les associations pour les rendez-vous d'envergure (Bike & Run, Foulées biotoises, Nocturnes d'Art...), l'accueil du public, le traitement de la SACEM, la gestion de la salle Gilardi, le traitement des fiches événementielles, les liens avec les prestataires extérieurs

- 2016 / 2017 : près de **40** événements municipaux sur plus de **200** événements par an  
- **En 2016**, **200** fiches événementielles traitées et **120** réservations de la salle Gilardi  
- **À ce jour en 2017**, plus de **100** fiches événementielles traitées et plus de **100** réservations de la salle Gilardi  
- Fréquentation 2016 : plus de **25 000** personnes répertoriées sur la commune pour les événements municipaux et plus de **25 000** personnes sur les rendez-vous associatifs.

(institutions publiques, fournisseurs...) ... sont autant de missions et d'actions engagées quotidiennement par ce service municipal.





DOSSIER  
ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES



**L'ÉVÉNEMENTIEL :  
UNE STRATEGIE EN  
FAVEUR D'UNE IDENTITÉ  
LOCALE POUR CRÉER DU  
LIEN SOCIAL**

**La culture, pilier d'un projet social  
de territoire et aventure collective**

Les dépenses consacrées à la Culture, l'Événementiel, le Patrimoine, les Métiers d'Art et le Jumelage représentent une part non négligeable dans le budget total de la Ville de Biot : à savoir 3 % du budget global de fonctionnement (budget de fonctionnement du service Actions Culturelles et Initiatives Locales, subventions aux associations Culturelles, budget Souffleurs d'Avenir).

« Nous avons placé la politique événementielle comme axe majeur du développement territorial. Avec le partage de pratiques culturelles, notre objectif est de tisser du lien social et de contribuer ainsi au développement social local », Nathalie Bret, Adjointe aux Ressources Humaines et à la Communication.

La culture apporte non seulement du savoir, de la découverte et du divertissement mais également une IDENTITÉ propre à la ville. Elle développe l'imaginaire des individus, favorise les liens intergénérationnels et augmente l'attractivité économique de la ville.

La Municipalité de Biot intervient avec la volonté d'une part de favoriser « l'épanouissement et la mobilité des citoyens sur le territoire » ; et souhaite d'autre part accompagner la construction d'un sentiment d'appartenance et d'expériences collectives à travers l'échange et le partage, afin de renforcer « les sociabilités et la citoyenneté ». « Notre action en matière de programmation événementielle permet aux citoyens de se rencontrer, de travailler sur leur identité collective et de créer du lien social »

Guilaine Debras, Maire de Biot. En s'engageant ainsi dans une véritable stratégie événementielle, la ville de Biot, les organisateurs et l'ensemble des parties prenantes de ces rendez-vous, s'emploient à en optimiser les retombées.

En guise d'illustration, nous pouvons citer des manifestations organisées par des associations qui permettent aux citoyens de s'investir dans une aventure collective, à l'image du Biotiful Day organisé en mars 2016 par l'association Biotiful et dont l'intégralité des recettes a été reversée aux sinistrés des inondations de 2015, à travers le CCAS de Biot.

**Une identité préservée et valorisée  
Une identité éco-citoyenne**

À travers le festival Les Souffleurs d'Avenir, l'ambition municipale a été de mettre à la portée de tous des moyens concrets pour révéler les consciences citoyennes face aux enjeux environnementaux et ainsi faire naître des initiatives concrètes. Au carrefour de ces sujets, nous pouvons citer par exemple le mouvement Colibris porté par Pierre Rabhi « Au départ, la politique culturelle de la ville était plutôt axée sur des actions de rayonnement vers l'extérieur et le challenge de la nouvelle équipe municipale a été de s'en dissocier pour réaliser des actions plus ancrées vers la population. Nous souhaitons promouvoir des actions innovantes, éducatives et engagées pour mobiliser les publics, et c'est le cas par exemple avec le Festival des Souffleurs d'Avenir : une aventure éco citoyenne riche, ponctuée de moments intenses de partage avec de nombreuses animations pour des publics variés. Notre ambition est à la hauteur de l'urgence mais il n'y a aucune fatalité car nous pouvons tous en effet faire quelque chose pour préserver notre planète. Chacun à son niveau peut participer. » Guilaine Debras, Maire de Biot.



DOSSIER  
ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES



**Une identité Ville et Métiers d'Art**

« Les métiers d'art à Biot sont l'axe majeur de notre politique culturelle » Claire Baes, conseillère municipale, déléguée au Tourisme, aux Métiers d'Arts et aux Jumelages. Faisant de sa spécialité, le verre bullé, un tremplin pour l'artisanat d'art, Biot a su conserver son élan créateur. La volonté municipale est ainsi de revenir à l'essence même de ce que représente Biot la Créative avec des savoir-faire régulièrement mis en avant lors de manifestations, expositions, salons de renommée nationale et internationale. Pour promouvoir ses artistes, Biot est notamment aujourd'hui l'unique ville à réserver un stand au Salon Révélation de Paris, biennale internationale des Métiers d'Art et de la Création. Grâce à une grande diversité de talents, les artistes créateurs exposent également dans nombre de disciplines tout au long de l'année : de l'immersion dans l'univers artistique de la Côte d'Azur des années 50 avec l'exposition « Été 1954 à Biot » aux « Créations Biotaises » en passant par l'exposition « Œuvres à 4 Mains » mais également les galeries d'artistes à ciel ouvert lors des Journées Européennes des Métiers d'Art, des Nocturnes d'Art des commerçants tous les étés ou à travers l'exposition d'œuvres monumentales XXL 2017/2018.

**BIOT SE MOBILISE  
POUR SOUTENIR LES  
ASSOCIATIONS**

Par leur action, et en complément du dispositif événementiel municipal, les nombreuses associations de la Ville participent à créer du lien entre passionnés, générations, quartiers ... Consciente de l'impact positif du tissu associatif sur la vie locale dans les domaines du sport, de l'environnement, de la culture, de l'action sociale, de la vie scolaire, de l'économie ou encore de la mémoire nationale, la Municipalité a dans cet esprit toujours souhaité soutenir, notamment financièrement, les initiatives locales et les encourage ainsi pour permettre à chacun de donner libre cours à ses envies, à ses passions et de les faire partager au plus grand nombre. Elle est à l'écoute des sollicitations qui lui sont transmises et étudie avec attention chaque demande. L'argent public distribué doit être employé dans un souci d'intérêt général et doit participer à l'animation, à la mise en valeur de Biot, à la solidarité, au lien social entre les citoyens. La subvention municipale peut être accordée en versement de fonds, mais également en nature pour permettre aux associations d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions : mise à disposition de locaux, de matériel, soutien logistique et conseils du service Actions Culturelles et Initiatives Locales, communication sur les supports municipaux d'information ...

**EN 2017 :**

- **373 450 €** montant des subventions alloué à **45** associations locales (sport, culture, environnement...).

- Dans le cadre des manifestations organisées par la Municipalité, les associations sont également conviées à participer par exemple : dans le cadre des Souffleurs d'Avenir, Alter Azur a organisé des activités (bourse à projets, mobilier en palette, atelier mandala naturel, construction d'une givebox, ...) ; la CAPL de Biot avec le défilé de mode sur les thématiques de l'environnement et de l'innovation. Dans le même temps, des ateliers participatifs associatifs ou de particuliers (fabrication d'un mur ossature bois, cuisine bio, produits cosmétiques « home made », objets en récup'art, maquette éco village, mur potager, jardinage...), ont pu être subventionnés par la commune.

- Les événements exceptionnels proposés par les associations peuvent également être soutenus : Biotiful Day et le 1<sup>er</sup> tournoi international U13 de l'Union Sportive Biotoise Football en 2016.



DOSSIER  
ACTIONS CULTURELLES  
ET INITIATIVES LOCALES



**DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

La richesse de notre territoire doit également être valorisée et participe à la renommée de la commune. Ainsi, la Municipalité a engagé des partenariats stratégiques avec le Musée Fernand Léger, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, l'université Polytech, Telecom Valley, CNRS Sophia Antipolis., la Croix Rouge... Dans une logique participative, l'idée est de faire évoluer nos approches et nos pratiques en mutualisant et en optimisant nos moyens et nos compétences.

**Demande de subventions pour maîtriser les dépenses publiques**

À cette logique, s'ajoute la gestion responsable et efficace des finances publiques. Le service Actions Culturelles et Initiatives Locales engage en effet systématiquement les procédures administratives auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région PACA, du Conseil Départemental afin de réaliser des demandes de subventions pour les événements municipaux.



Montant des subventions attribuées en 2016 pour la Ville de Biot : **16 000 €**  
(Souffleurs d'Avenir, Dance in Biot, Mardis Marionnettes, Fête de la Saint Julien, Biot un an après, Reflets de Noël)  
Un grand merci au Conseil Départemental 06 et à la Région PACA.



Vue  
d'en HAUT

**LES SOUFFLEURS D'AVENIR EN CHIFFRES**

Une semaine de partage et d'échanges avec plus de 7500 personnes réunies autour de l'innovation écocitoyenne ! Un grand merci à tous les participants de l'édition 2017, à nos partenaires ainsi qu'à notre marraine Elsa Grangier ! Quelques chiffres pour revenir sur cette grande manifestation biotoise :

**+ de 7500**  
VISITEURS

**+ de 30**  
ATELIERS (mandala spin art, plantation, cuisine, zéro déchet...)

**+ de 120**  
STANDS

**+ de 15**  
ANIMATIONS (concerts, spectacles, expositions, canards, ...)

**+ de 45**  
PARTENAIRES

**4**  
FOOD TRUCKS

**+ de 50**  
DÉBATS (tables-rondes, rencontres, mini-conférences)

**5 FILMS ET 5 COURTS MÉTRAGES**

**Idées nées depuis « Les Souffleurs d'Avenir 2016 » :** Biot au jardin (jardins partagés), Biot zéro déchet, la boîte à livre, les ateliers citoyens, cours de yoga et méditation...

**Idées qui ont vu le jour pendant « Les Souffleurs d'Avenir 2017 » :** Give Box, 35 familles inscrites pour l'objectif zéro déchet, mise en place des incroyables comestibles, cartographie OpenStreetMap de Biot complétée...

**QUELQUES TÉMOIGNAGES :**

« Que je vous aime les Biotois ! 3 jours d'énergies positives, des envies d'encore, des rencontres très fortes et des sourires audacieux, et puis 8000 personnes conquises par l'événement ! Longue vie aux #souffleurs-d'avenir ! », Elsa Grangier, marraine du festival

« Super journée aux souffleurs d'avenir! Merci Biot ! », Marie Charrier

« Merci pour cette belle journée. Bravo », Michelle Pavani





# VOS QUARTIERS

## TRAVAUX

### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

COÛT TOTAL DES TRAVAUX DE FÉVRIER À JUILLET 2017 : 211 973,62€ TTC

#### Complexe Sportif Pierre Operto

Mise en place de 2 lignes informatiques et d'une alimentation 220 volts  
TOTAL = 879,16 € TTC

#### Voirie / Bâtiments - Crèches et Écoles

Sécurisation des écoles et crèches par grillage rigide, mise aux normes gardes-corps à l'école St Roch, sécurisation aire de jeux à St Philippe. Remplacement anti-pince doigts, fourniture et pose de ferme fenêtres, mise en place de moustiquaires, réfection de l'étanchéité toiture des appartements de fonction, remplacement mitigeurs, remplacement réducteur de pression, pose d'un plexi et de 2 portes coupe feu, réparation serrure et remplacement croisillon poignée...

TOTAL = 142 980,06 € TTC

#### Mairie et Services Techniques

Réparation barrière automatique, achat matériel serrure numérique + badges, réparation porte entrée Vernante, changement porte garage.

TOTAL = 4321,50 € TTC

#### Appartements sociaux Rue de la Caroute

Réfection totale du faux plafond, travaux en interne de peinture.

TOTAL = 2832,90 € TTC



## DÉMOLITION DE L'USINE SAGE ET CRÉATION D'UN ESPACE PUBLIC PAYSAGER



Située au pied du village sur les berges de la Brague, la **Maison Saint Jean** ou **Usine Sage**, 302 route d'Antibes, Biot, non loin de la Fontanette et près du Pont vieux, a été démolie pour des raisons de sécurité. En effet, lors des intempéries du 3 octobre 2015, les berges de la Brague ont été déstabilisées et une partie s'est effondrée au droit du bâtiment entraînant de ce fait un risque d'effondrement d'un pan de mur. Il est à noter qu'à chaque grande intempérie, la maison Saint Jean est touchée par l'inondation. Dès le 10 décembre 2015, la décision de démolir ce bâtiment a été votée en Conseil Municipal par délibération mais en amont, le nœud de vidéosurveillance situé au rez-de-chaussé du bâtiment a dû être déplacé à l'Espace des Arts et de la Culture au premier étage, avant que n'aboutisse cette opération. En procédant à la démolition, la commune écarte définitivement le risque de maintenir un obstacle à l'écoulement de l'eau. L'espace ainsi retrouvé sera bien évidemment sécurisé et aménagé en **espace public paysager pour un meilleur cadre de vie en 2018.**



|| « Offrir un cadre de vie meilleur et sécurisé, telle a été notre décision. L'aménagement de cet espace vert de proximité, facilement accessible, participera à l'embellissement urbain de ce quartier qui n'a malheureusement pas été épargné par les inondations du mois d'octobre 2015. La nature n'est pas oubliée : elle est l'assurance d'améliorer la qualité de vie de tous », précise Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement. ||



# SOCIÉTÉ

## UNE BIOTOISE FEMME DE L'ANNÉE



### ANCIENNE CARRIÈRE SIAD SECTEUR SAINT ÉLOI :

ENLÈVEMENT DE DÉBLAIS, DÉPOLLUTION ET DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

Les inondations sont les catastrophes naturelles qui sont les plus productrices de déchets. **Ces déchets posent des problèmes quant à leur impact sur l'environnement** (pollution des sols, modification des paysages, destruction de la biodiversité) **et leur traitement doit être rigoureux.** La nature de ces déchets s'étend des déchets dangereux aux déchets issus des dommages et destructions du bâti, en passant par les déchets ménagers « classiques », les déchets végétaux, les laisses d'inondation, les boues, etc... Tous ces déchets sont mélangés entre eux, imbibés d'eau et parfois souillés par des produits dangereux. À Biot, les déchets issus de la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 ont été stockés temporairement sur le site de l'ancienne carrière

SIAD, dans le secteur de Saint Eloi. Ce « nettoyage » est le premier pas vers un retour à la normale pour les citoyens et la reprise de l'activité économique de toute zone sinistrée.

La Municipalité s'est engagée dans un vaste programme de dépollution à hauteur de 307 000€ TTC (coûts non couverts par les assurances). En vue de la création d'une aire de tri et de stockage, une première phase de démolition des constructions de l'ancienne carrière avec dépollution des sols et désamiantage a démarré le 13 février 2017 et s'est achevée le 28 avril 2017. Parallèlement, l'élimination des déblais issus des curages de la Brague suite à la catastrophe Naturelle d'octobre 2015 mais également, de ceux déjà existants issus de la démolition de

chantiers communaux d'ampleur sous l'ancienne municipalité, a également débuté le 6 mars 2017 pour s'achever le 2 juin 2017 par le broyage des végétaux. Dans le cadre de la valorisation des déchets et de leur recyclage, le réemploi d'une partie des déblais a été demandé par la Municipalité en vue d'une gestion durable et respectueuse des normes environnementales. Le broyage des végétaux a été réalisé par Univalom (broyage par composteurs). Une partie est restée sur place et mélangée sur 20 cm pour l'utilisation de la terre végétale. Les métaux et produits pétroliers (plastiques et caoutchouc) ont été évacués. Les déblais ainsi triés ont été modelés pour recréer les talus et une plateforme.



### NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE

À St Philippe, le nouveau composteur collectif installé et inauguré le 18 mai dernier lors d'un apéro compost est opérationnel. Il s'agit du 11<sup>ème</sup> composteur installé sur la commune de Biot !

Plus de 50 bio-seaux ont été distribués. Si vous n'avez pas le vôtre, ils sont à disposition gratuitement en Mairie principale, en Mairie annexe ainsi qu'aux Services Techniques de la ville.



Félicitations à Céline Seckler, gérante de l'entreprise Clean Energy Planet et lauréate dans la catégorie Femme Chef d'Entreprise pour les Trophées des Femmes de l'économie Provence-Alpes-Côte d'Azur & Monaco 2017 !

#### Les Trophées des Femmes de l'économie, c'est quoi ?

L'objectif est de révéler les talents féminins dans le tissu économique de leur région en récompensant travail et implication dans un univers majoritairement masculin. Depuis la création de ces trophées en 2010, les femmes occupant des postes de hauts niveaux ou étant chefs d'entreprises, dirigeantes... sont mises en valeur et récompensées au sein de chaque région française.

#### Qui est Céline Seckler ?

Entrepreneur dans l'âme, la Biotoise Céline Seckler a exercé de nombreuses activités au fil de sa carrière. Elle a entrepris différents projets en créant : le 1<sup>er</sup> musée européen du Bonsaï et un système de soins anti-âge par ultrasons. Ses expériences, ses voyages et sa sensibilité pour le développement durable l'ont amenée à travailler sur la mobilité durable. En 2006, elle crée la société Clean Energy Planet avec son associé Pascal Gautheyrie. L'entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de recharges électriques multimodales pour deux roues électriques. Clean Energy Planet est leader sur le marché européen des équipements de libre-service de vélos électriques.



#### MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ - LA CROIX ROUGE DE BIOT VSA PAYS DE LA BRAGUE

La Croix Rouge remercie tous ceux qui se sont mobilisés lors de la Quête Nationale.

Au printemps, des boulangers ont proposé un soutien régulier à l'unité locale. C'est le début d'une très belle collaboration.

Lors du Festival "Les Souffleurs d'Avenir", les jeunes ayant participé à l'opération "Courts chantiers" ont fait un don à l'association, un beau geste.

Profitez de l'été pour devenir secouristes. Si vous l'êtes déjà, rejoignez l'équipe et venez actualiser votre formation.

#### ASSOCIATION FRABA

#### Des chiens de traîneaux pour aider les enfants autistes

Au jardin F. Mistral l'association FrABA\* a organisé une rencontre entre les enfants autistes et des Huskys, chiens de traîneaux. Au-delà de l'aspect festif et éducatif pour les enfants, l'association et la quarantaine de familles concernées se battent encore pour faire bouger les choses malgré que la méthode ABA soit reconnue par la haute autorité de santé. Une bien belle journée pour tous !

\*French Association for Behaviour Analysis

#### ABM PRODUCTIONS ENCORE RÉCOMPENSÉE

La société d'événementiel ABM Productions, déjà récompensée à plusieurs reprises, a encore brillé et remporte le prix Wedding Awards 2017 dans la catégorie Musique décerné chaque année par Mariages.net. Ce prix met en avant la qualité du travail et des services proposés par le prestataire d'après les recommandations des couples ayant eu recours à leurs services. Un grand bravo !



# UNE OFFRE INSOLITE : L'HIPPO-DÉBROUSSAILLAGE



L'association Defend Horse en partenariat avec notre syndicat intercommunal UNIVALOM propose à tous les Botois une solution de débroussaillage économique et écologique par les chevaux.

Cette association donne une seconde vie à des chevaux blessés, maltraités ou déclassés, qui sinon iraient à l'abattoir. Afin d'offrir aux chevaux qui ne retrouveront pas preneur une nouvelle fonction ainsi qu'une belle fin de vie, Defend Horse a choisi de proposer des conventions de débroussaillage par les chevaux. Cette solution de débroussaillage aussi surprenante qu'écologique vous permet non seulement d'entretenir votre terrain sans bruit ni pollution mais également d'aider l'association. En faisant débroussailler votre terrain par des chevaux, vous leur offrez des pâtures temporaires.

La ville d'Antibes a déjà profité du service avec succès. Si vous aussi vous souhaitez tenter l'expérience de l'hippo-débroussaillage, vous pouvez contacter l'association Defend Horse au 06 78 86 33 08 ou defendhorse@hotmail.fr.

## LA SAINT JULIEN PAR L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS



L'association l'Amicale Botoise des Traditions vous présente son programme pour la Fête patronale de la Saint Julien du 18 au 21 août 2017 !

• **Vendredi 18 août à 20h** : Pique-nique géant place de gaulle et bal avec « Gillou »

• **Dimanche 20 août à 11h** : Messe Provençale avec l'Amicale Botoise des Traditions

• **Lundi 21 août 9h** : Procession de la Saint Julien (départ sur le parvis de l'Église) avec les bénévoles de l'Amicale accompagnés par « Lo Cepen ».



### POUR RAPPEL

Il est important de débroussailler en application de la loi sur les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Pour plus d'informations, consulter la rubrique :

- « débroussailler son terrain » sur [biot.fr/cadre-de-vie/urbanisme/debroussailler-terrain-prevention-risques](http://biot.fr/cadre-de-vie/urbanisme/debroussailler-terrain-prevention-risques)
- [alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Prevention-des-feux-de-foret/](http://alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Prevention-des-feux-de-foret/)

**Attention !** Des contrôles seront effectués sur Biot dans les zones à risque. Un propriétaire dont la parcelle est exposée au risque incendie recevra une mise en demeure si elle n'est pas conforme. En cas d'infraction, des amendes s'appliquent pouvant aller jusqu'à 30€/m<sup>2</sup>.



## FÊTE DES VENDANGES

Prévue le dimanche 3 septembre par l'Amicale Botoise des Traditions, la fête des vendanges se déroulera en 2 temps :

• **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 9h** : cueillette du raisin à la Vigne Communale avec les bénévoles et les enfants de l'école St Roch qui participent joyeusement chaque année.

• **Dimanche 3 septembre :**

- 11h : Messe Provençale avec la Bénédiction du raisin animée par « Lo Ceron »
- 12h30 : Pot de l'amitié, place de Gaulle
- 14h30 : Animations folkloriques. Baletti animé par Discomania
- 16h30 : Foulage du raisin et dégustation du vin nouveau
- 17h30 : Farandole



## LA JEUNESSE BIOTOISE

### LES VACANCES DE PRINTEMPS À L'ESPACE JEUNES

Une quarantaine de jeunes étaient inscrits à l'Espace jeunes pour les vacances de printemps 2017. Au programme : initiation foot free style, rencontre avec le centre ados d'Antibes au Soccer Park, bubble bump, bowling, vélo, trottinette et roller à la base nature de Fréjus.

Ils ont pu profiter d'un séjour de trois jours et deux nuits à Saint Étienne les Orgues avec de nombreuses activités telles que : piscine, visite du village, veillée à thème et grimpe dans les arbres.

Des vacances riches en émotions qui concoctent de beaux souvenirs ! Alors ne manquez pas l'inscription aux prochaines vacances de la toussaint !



### DÉCOUVREZ LE DICRIM JEUNES PENSÉ ET RÉALISÉ PAR LES JEUNES



En mai dernier, Anne Dumas Miton, directrice du Centre de Loisirs et Guilaine Debras, Maire de Biot ont présenté le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) jeunes en présence des jeunes botois. Aujourd'hui, ils sont fiers de vous présenter le document finalisé téléchargeable sur [biot.fr/dicrim-jeunes](http://biot.fr/dicrim-jeunes).



#### Inscriptions pour les vacances de la toussaint 2017

04 92 90 93 70  
gupii@biot.fr

Pré-inscriptions Accueil de loisirs Enfants/Adolescents du **18 au 24 septembre 2017 inclus**, sur votre espace Famille [www.biot.fr](http://www.biot.fr).





## « LA VIE RÊVÉE AUX RESTANQUES »

Du 8 juin au 25 août, la résidence retraite Les Restanques de Biot propose son exposition « La Vie rêvée aux Restanques : Créations, Prouesses et Audaces ». À visiter absolument !

Le 8 juin après-midi, c'était l'effervescence à la maison de retraite. Enfin, l'exposition des résidents allait être révélée au grand public en présence de M<sup>me</sup> le Maire, Guilaine Debras. Des œuvres uniques et originales en résonance avec les histoires personnelles de chacun comme cette résidente de la famille de Sarah Bernhardt qui a désiré lui rendre hommage à travers un portrait, ou encore ce résident passionné par la personnalité de Napoléon qu'il a voulu incarner sur la toile ; cette autre résidente qui adorait écouter Maria Callas et admirait sa beauté, ou encore ce résident très drôle qui aime Charlie Chaplin, qu'il avait d'ailleurs servi dans un palace cannois. Ils se reconnaissent !

### L'engouement des résidents fut immédiat !

Sous l'impulsion de Sophie Nasic, Directrice et de Beatrice Lugosi, animatrice et grâce à la participation de 2 artistes peintres Danielle Garcia et Nadine Nina Rolland, aides-soignantes diplômées, le projet a associé l'art-thérapie et le soin. « Cette exposition a nécessité un important travail de recherche personnelle ou culturel et de la création artistique. L'atelier photo a permis un travail sur le retour des émotions et des expressions du visage, valorisées par un atelier maquillage dirigé par Rakia (ASH). Merci aussi aux familles pour le travail des souvenirs mais aussi pour le don de matériel », se félicite Béatrice Lugosi, fière du succès du vernissage.

« Cette exposition se veut comme une expérience à vivre ensemble, une ouverture vers l'extérieur. Il faut venir rencontrer nos artistes ! »

Du 8 Juin au 25 Aout 2017 - Résidence Les Restanques. 15/21 boulevard de la Source, Le Bois Fleuri, 06410 Biot

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

### Jeunesse et Patrimoine

Cette année, la 34<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera à Biot **le week-end du 16 et 17 septembre**, avec toujours de nombreuses activités en accès libre : visites guidées, expositions, conférences...

#### • SAMEDI 16 SEPTEMBRE

##### - Espace des Arts et de la Culture

**8h30** : Nettoyage d'automne, pour préserver notre patrimoine naturel, au départ de l'EAC organisé par les Services Techniques et Raymond Rudio, Conseiller Municipal délégué à la Réduction et de la Valorisation des Déchets.

##### - Médiathèque de Biot :

**15h30** : Conférence « Vis-à-vis, Fernand Léger et ses amis » de Julie Gutierrez, conservatrice du Musée National Fernand Léger, salle d'action culturelle.

**16h30** : Conférence Arezzo : « Les métiers d'art à Biot de 1950 à 2000 », Jean-Paul van Lith et Claude Pelletier.

#### • TOUT LE WEEK-END

- **Biot village** : Exposition monumentale « XXL » jusqu'en 2018 (cf. page 49)

- **Salle des expositions municipales** : « Les Créations Biotaises » (cf. page 49)

- **Médiathèque de Biot** : « Le livre d'artiste contemporain » : formes et matières (cf. page)

- **Musée de Biot** : « Les Terres vernissées d'hier et d'aujourd'hui » (cf. page 49)

Visites guidées gratuites sur inscription : 04 93 65 78 00

##### - Musée national Fernand Léger :

10h-11h et 11h-12h : Ateliers gratuits pour les familles afin de découvrir l'œuvre de Fernand Léger et de ses amis. Inscription obligatoire : 04 92 91 50 20 ou regie.biot@rmngp.fr

14h-16h : Visites commentées gratuites de l'exposition « Vis-à-Vis. Fernand Léger » et ses amis par une guide-conférencière (cf. page 34).

# SENIORS : 7 CONSEILS FACE À LA CANICULE

La saison estivale est l'occasion de revenir sur les recommandations pour la santé en cas de canicule.

### S'HYDRATER

- Buvez plus de liquides froids et consommez plus d'aliments froids
- Mouillez visage, cou, jambes et avant-bras avec un linge humide ou un vaporisateur d'eau et recommencez dès que vous êtes secs.

### ABAISSEZ SA TEMPÉRATURE CORPORELLE

- Trouvez des lieux climatisés (CCAS, café-téria, supermarchés, ...)
- Portez des vêtements clairs, légers, plutôt en coton (la peau respire)
- Protégez votre crane, zone fortement exposée, avec un chapeau ou une casquette
- Évitez l'activité physique et reposez-vous plus souvent.

### ABAISSEZ LA TEMPÉRATURE DU DOMICILE

Ouvrez la nuit pour refroidir la maison et fermez les volets la journée pour conserver la fraîcheur. Utilisez climatiseurs ou ventilateurs pour baisser la température mais attention de ne pas descendre sous les 18°C !

### REPOSER L'ORGANISME

Faites la sieste dans un milieu assombri et aéré.

### LES SIGNES D'ALERTE

- L'absorption d'un verre d'eau provoque des bouffées de sueur,
- Les maux de tête,
- Le sentiment de faiblesse,
- Les vertiges ou une poussée de fièvre.

### LE COMPORTEMENT À TENIR :

- Reposez-vous,
- Mettez-vous à l'ombre,



- Buvez environ 1,5 litre par jour, même sans sensation de soif,
- Vaporisez de l'eau tiède sur le corps,
- Passez-vous les mains et les bras sous l'eau fraîche.

Si cela est possible, prenez une douche fraîche et aérez les pièces. Appliquez des poches de glace sur les poignets et les jambes en évitant le cou.

### ET SI LES SYMPTOMES PERSISTENT ?

Si les symptômes persistent ou si vous avez **une fièvre de plus de 38°C, appelez un médecin** ou sollicitez un proche pour le faire à votre place.

**N'hésitez pas à prendre contact avec votre CCAS en cas de difficulté !**

Tél. : 04 92 91 59 70



## LE JOUR DU SENIOR

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les seniors biotois étaient ravis de se retrouver pour « leur » journée au Clos des Boules. L'occasion pour eux de montrer le travail effectué par les différents ateliers du CCAS de Biot tout au long de l'année, de partager une paëlla géante puis une après-midi dansante animée par DJ Raphaël.



## 1 AN APRÈS LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « L'ABANDON ÇA FAIT MAL ! »

La campagne de lutte contre les dépôts sauvages a été lancée il y a un an. Suite aux nouvelles dispositions mises en place par la Police Municipale, quel est le bilan aujourd'hui ? Découvrez le résultat dans l'interview de Raymond Rudio, Conseiller municipal en charge de la réduction et de la valorisation des déchets.

### M. RUDIO, RAPPELÉ-NOUS LES MESURES MISES EN PLACE ?

À Biot, nous n'avons pas les moyens financiers d'une ville comme Cannes qui a eu recours à une campagne massive d'affichage contre les incivilités, à l'achat d'équipements spécifiques, au déploiement de personnels dédiés, ... Nous misons sur des moyens plus modestes mais technologiquement avancés et efficaces : nouvelle caméra nomade en service depuis l'automne 2016, terminaux électroniques (« PDA ») configurés pour permettre à nos policiers municipaux de verbaliser par un PV-e (PV électronique) les auteurs d'incivilités (dépôt sauvage d'encombrants, abandon d'un sac dans la rue, abandon d'une déjection canine ou jet d'un mégot au sol). Lorsque les dépôts sauvages se produisent, nous essayons de les faire enlever plus rapidement qu'avant, après avoir tout fait pour en identifier l'auteur. Nous avons choisi de miser sur le décret du 25 mars 2015 qui a introduit de nouveaux articles dans le code pénal qui rendent la verbalisation des incivilités constatées par nos policiers municipaux bien plus efficace et rapide.

### COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ ?

Nos 6 agents de propreté et nos 16 policiers municipaux ont été sensibilisés sur la réponse proportionnée aux incivilités qu'ils constatent lors de leurs missions quotidiennes. Une fois l'auteur de l'infraction identifié, il reçoit la visite de la police municipale ou d'un élu à son domicile qui lui présente l'objet abandonné et est verbalisé sur le champ. Selon le cas, l'amende est celle de l'article R 632-1 du code pénal (35 Euros) ou celle de l'article R 633-6 (68 Euros). C'est le Trésor Public qui se charge du recouvrement et l'amende est notifiée au contrevenant par la Poste dans les 15 jours à 3 semaines. L'objectif est de faire savoir qu'à Biot, un contrevenant sera verbalisé pour un

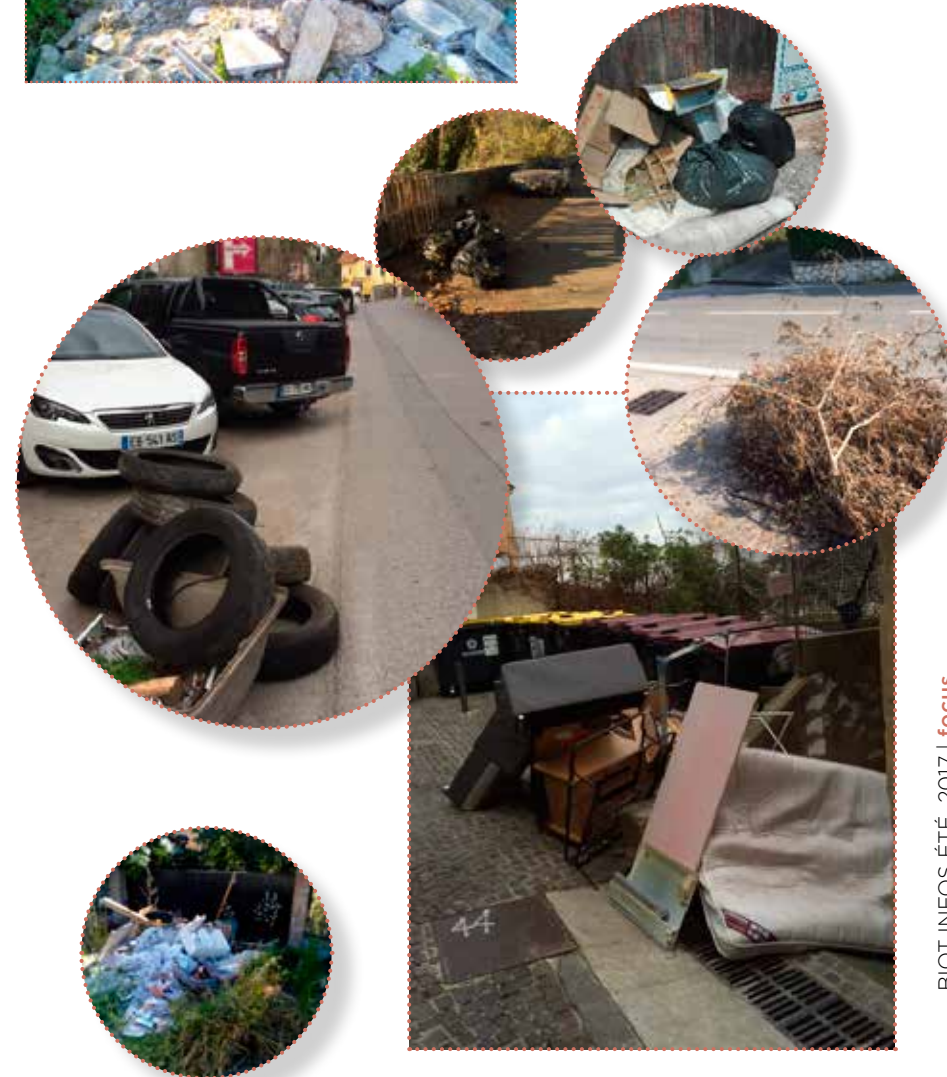
objet abandonné et devra s'acquitter d'une amende électronique qu'il recevra chez lui et qu'il devra payer aussitôt, sauf contestation devant le tribunal. Si l'amende n'est pas rapidement payée, le Trésor Public procédera par voie d'avis à tiers détenteur. C'est l'avantage d'avoir choisi de verbaliser par PV-e. En ce qui concerne la lutte contre les déjections canines, nos policiers n'hésitent plus à mettre en fourrière un chien errant, à charge pour le propriétaire d'aller le rechercher en s'acquittant au préalable d'une amende de 35 Euros auprès de la Police Municipale pour divagation d'animal sur la voie publique (article R 622-2), outre les frais de garde de la fourrière de 28,11 Euros par jour.

Enfin, notre caméra nomade s'est révélée très efficace pour faire chuter considérablement le nombre de dépôts sauvages sur la commune. Une douzaine de nos points de regroupement de bacs qui étaient trop souvent sujets à dépôts sauvages d'encombrants sont aujourd'hui dans le champ de vision d'un dôme de vidéosurveillance bien visible pour qui lève les yeux ! Cette caméra permet souvent d'identifier les auteurs de dépôts sauvages. On dirait bien que ça commence à se savoir au vu de la chute importante, et je dois dire encourageante, du nombre de dépôts sauvages constatés sur la commune.



### QUEL BILAN À CE JOUR DE L'OPÉRATION ?

Une grande fierté : le 20 mars dernier, lors de la dernière commission des déchets qui se réunit plusieurs fois par an à la régie Envinet à Sophia Antipolis et à laquelle siègent tous les élus des 24 communes de la CASA en charge des objectifs partagés de réduction des déchets, la direction de la régie Envinet nous a demandé à José Guardia, chef adjoint de la police municipale et moi-même, d'expliquer à nos collègues élus et fonctionnaires des 23 autres communes de la CASA comment à Biot, nous étions arrivés à réduire de façon si spectaculaire le nombre de dépôts sauvages. Et nous avons présenté la nouvelle réponse pénale de Biot fondée sur l'utilisation d'une caméra nomade et sur l'équipement de nos policiers en PDA en vue de dresser des PV-e donnant lieu à des amendes aussi rapidement recouvrées. À cette occasion, j'ai été particulièrement fier de notre police municipale et me suis rendu compte que Biot était devenue un exemple au sein de la CASA en matière de réduction des déchets et de lutte contre les incivilités et que maintenant, que ce soit pour nos 12 composteurs collectifs, nos engagements « Biot Territoire zéro déchet zéro gaspillage » avec le lancement de notre défi des familles zéro déchet, notre AMAP, notre Repair Café, notre Give Box, notre caméra nomade, nos opérations nettoyage de Printemps et nettoyage d'Automne, ou notre choix de passer à la verbalisation électronique des dépôts sauvages, nous étions en train de devenir une commune écoutée et consultée par les autres communes ! Trop fier d'être biotois !



### CONCRÈTEMENT, AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE AMÉLIORATION ?

Oui, cette amélioration a été portée à notre connaissance par la régie de collecte des déchets Envinet (CASA), qui nous a félicités pour la baisse considérable des dépôts sauvages constatée sur la commune de Biot **depuis début 2017**. Cette baisse s'est établie à 56,74 % en janvier 2017, 69,73 % en février 2017, 65,52 % en mars 2017 et 84,14 % en avril 2017 **par rapport aux mêmes mois de l'année 2016**. Nous obtenons un « point bas » en avril 2017 avec « seulement » 37 dépôts sauvages constatés sur le mois.



# BIOT

## la créative

### 19<sup>ÈME</sup> PRINTEMPS DES POÈTES

## LYDIE NAVARD LAURÉATE BIOTOISE POUR LA 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE

Dans le cadre du 19<sup>ème</sup> Printemps des Poètes, la mairie d'Antibes a organisé un concours de poésie sur le thème national : « Afrique (s) ». C'est une biotoise, Lydie Navard, qui s'est vue remettre le 1<sup>er</sup> prix de poésie (section adultes) au Théâtre Antibe à Antibes en présence du directeur du théâtre, Dominique Czapski et de l'adjointe déléguée à la Culture de la mairie d'Antibes, Simone Torres Forêt Dodelin. Félicitations à Lydie Navard pour cette belle poésie sur l'Afrique à découvrir ci-dessous.

#### 1<sup>er</sup> Prix - Concours de Poésie. Section Adultes - Attribué à Lydie Navard

Une page blanche	Voir un enfant qui s'émerveille	Une page ne suffira pas	Je crois mais je ne sais pas
Pour le continent noir	Avec trois bouts de bois	Pour dessiner ta musique	Mon dessin je ne pourrai terminer
Se retrousser les manches	Voir un grand soleil	Qui vient jusqu'à moi	Ici ou là-bas
Pour essayer de voir	Au-dessus des toits	Par bribes poétiques	Afrique, sans t'avoir embrassée
Jeter des couleurs	Afrique, je ne te connais pas	Dakar, Bamako, Cotonou	
Entendre un lion rugir	Tombouctou, Abidjan	Kigali, Lusaka, Lomé	
Avoir un peu peur	J'imagine tant de toi	Niamey ou Ouagadougou	
Garder le sourire	Girafes et éléphants	Les mots suffisent pour charmer	

## TROPHÉES DE VERRE SIGNÉ SABA, AU FESTIVAL DE CANNES



En marge du Festival de Cannes, Handisavoir, en la personne de sa présidente, M<sup>me</sup> Livianna Zanin a remis les trophées aux vainqueurs du Festival Entr'2 Marches, Festival International du court-métrage sur le thème du Handicap\*. Cette année encore, Christophe Saba, de la Verrerie du Val de Pome a offert de son temps et de son talent afin de réaliser des œuvres uniques portant bien haut la cause du Handicap.

#### ASSOCIATION HANDISAVOIR

Le Clos des Templiers,  
45 Avenue Saint-Philippe 06410 Biot  
Tél. 04 93 95 84 55 - 06 89 50 52 17  
\* Organisé par l'association des paralysés de France - Nice

## "L'AMITIÉ POUR SEUL ABRI"... LA SUITE

Cet hiver M<sup>me</sup> Souchon nous annonçait sa joie de voir porter à l'écran ses romans. Le projet avance, le pilote de 3 mn, l'équipe du tournage et les jeunes acteurs ont été présentés à la presse lors d'une conférence intergénérationnelle mêlant les jeunes acteurs aux Seniors des Restanques de Biot. Seul manque encore à l'appel : l'ensemble des fonds nécessaires... Vous voulez participer, aider ? + d'infos Contact : 06.15.37.68.27 ou gaiafilmsproduction@laposte.net

# LE JEUDI... C'EST NOCTURNE D'ART À BIOT !

Du jeudi 13 juillet au jeudi 24 août Biot Village - Accès libre



Cette année, la CAPL\* propose une programmation encore plus riche pour les Nocturnes d'Arts de Biot, avec un parrain d'exception, l'artiste peintre et sculpteur Patrick Moya. Présent le 13 juillet lors de l'inauguration, ses œuvres seront exposées à la Galerie Gabel. Suivez le programme !

#### • Exposition-vente et démonstrations de 18h à 23h30 - rue St Sébastien

Les artistes peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes investissent la rue St Sébastien. Chaque soir, ils susciteront l'intérêt et l'interaction du public par des démonstrations de leur art. Le 13 juillet, le Street Art sera mis à l'honneur, les graffeurs exposeront et créeront en direct. Le 3 août, les verriers et céramistes seront mis en valeur. Enfin, place aux jeunes talents émergents de la Côte d'Azur le 17 août avec une remise de prix le soir même.

• **Ateliers enfants de 18h à 23h - rue St Sébastien** Des ateliers de peinture, dessin, poterie, etc. feront le bonheur des enfants à partir de 4 ans. Inscription sur place. Activités payantes à partir de 3€.

• **Balade culturelle à 19h - Village de Biot en partenariat avec l'Office de Tourisme** Rendez-vous au Point Info de l'Office de

Tourisme à l'entrée du village avec votre guide pour découvrir Biot, ville artistique et culturelle.

#### • Music Live à partir de 18h30-19h - Place de Gaulle, Musée de la céramique ou en déambulation

Jazz, groove, blues, bossa nova... à chaque Nocturne son ambiance ! Cette année, 3 DJ feront leur entrée sur la place. Ambiance lounge en perspective !

#### • Les Show Nocturnes de l'été

**13 juillet** : performances de danses urbaines, démonstrations, initiations par la troupe Happy Feet - rue St Sébastien

**20 juillet** : démonstrations et cours de salsa, bachata, kizomba et semba avec Steve Bakoula & Co - rue St Sébastien

**27 juillet - 21h** : défilé de mode Made in Biot, tenues et accessoires des commerces du village - Place de Gaulle

**3 août - 21h** : spectacle féerique et aérien par la compagnie Eklabul - Jardin F. Mistral

**10 août - 21h** : WAX in Biot, défilé de mode, créations originales par Les Co-teaux - Place de Gaulle

**17 août - 21h** : pièce de théâtre Les Belles-Sœurs par la troupe La Comédie des Remparts - Jardin F. Mistral

**24 août - 21h** : l'Arty show, le défilé des

pièces uniques réalisées par les artistes des Nocturnes - Place de Gaulle.

#### • Côté pratique

- > Les commerçants et les restaurateurs du village resteront ouverts lors des Nocturnes.
- > Navette d'été Envibus : horaires prolongés pour les Nocturnes jusqu'à 23h30. De la gare de Biot au Village, toutes les 20 mn avec plusieurs arrêts prévus. + d'infos sur : [www.envibus.fr](http://www.envibus.fr) ou 04 89 87 72 00.
- > Suivez toutes les informations liées à l'évènement sur Facebook : [www.facebook.com/nocturnesdart](http://www.facebook.com/nocturnesdart)
- > Besoin de + d'infos : [galeriegabel@hotmail.fr](mailto:galeriegabel@hotmail.fr)

\*L'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (avec le soutien de la Ville de Biot, le Département, la Région, la CCI et la CASA).



#### MOYA

Diplômé en 1977 de la Villa Arson de Nice, Patrick Moya travaille dès le début des années 1980 sur les lettres de son nom, M-O-Y-A, assimilant l'œuvre à sa signature. Il présente dès 1996 de grandes toiles et des sculptures au MAMAC et expose dans de nombreux pays. En 1996 il invente un premier alter ego, un autoportrait caricatural inspiré du personnage de Pinocchio qui lui permet de se représenter dans ses œuvres. Un univers personnel se dessine peu à peu. En 1999 apparaît un personnage ovin nommé "Dolly" d'après la fameuse brebis clonée qui deviendra un des personnages centraux de l'univers Moya (ou "Moya Land"). Depuis les années 2000, il est adepte du "live painting" (peinture en direct et en public).



#### NOUVEAU !

L'association Brague Génération, organisateur de la Fiesta des Lavois tous les étés au village vous présente son nouveau logo !



# VIS-À-VIS

## FERNAND LÉGER ET SES AMIS

**EXPOSITION DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER JUSQU'AU LUNDI 30 OCTOBRE 2017.**

Alexandre Archipenko, Jean Arp, Alexander Calder, Joseph Csaky, Robert Delaunay, Juan Gris, Henri Laurens, Le Corbusier, Jacques Lipchitz, Amédée Ozenfant.



1



2

[1] Alexander Archipenko, *Figure debout*, 1917. Bronze patiné vert. Achat à la galerie Wilhelm Grosshennig en 1964  
Musée national d'Art Moderne/Centre de création industrielle, Paris. © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Bertrand Prévost  
© Estate of Alexander Archipenko / Adagp, Paris, 2017

[2] Fernand Léger, *Esquisse pour la femme en bleu*, 1912, Huile sur toile  
Donation de Nadia Léger et Georges Bauquier, 1969  
Musée national Fernand Léger, Biot  
© RMN-Grand Palais / Gérard Blot  
© Adagp, Paris, 2017

L'exposition "Vis-à-vis. Fernand Léger et ses amis" inaugure le premier volet d'une programmation artistique et culturelle. Elle est consacrée aux échanges amicaux et artistiques que le peintre Fernand Léger a entretenus avec les artistes de son temps.

Cette exposition dresse le portrait d'un artiste qui multiplie les amitiés artistiques afin d'alimenter sa propre réflexion, tout en participant à la construction de la modernité. Fernand Léger a apporté sa contribution personnelle et originale aux différents courants artistiques de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce premier volet s'ouvre avec l'installation de Fernand Léger à Montparnasse, à la Ruche, en 1908 : c'est dans ce phalanstère artistique que le jeune peintre fait la connaissance de nombreux artistes, en particulier les

sculpteurs Alexandre Archipenko, Henri Laurens, Jacques Lipchitz, Joseph Csaky, qui expérimentent, dans leurs œuvres, l'extension du cubisme pictural à la sculpture.

Le Musée national d'art moderne de Paris - Centre Pompidou a également accordé au musée national Fernand Léger un prêt exceptionnel de douze chefs-d'œuvre, tableaux et sculptures, qui autorisent un nouveau regard sur l'œuvre de Fernand Léger à travers un parcours inédit dans les riches collections du musée.

Chaque tableau ou sculpture du Musée national d'art moderne sera placé en vis-à-vis d'une œuvre de Fernand Léger afin de créer des rapprochements formels inédits. Nourrie d'amitiés artistiques fécondes, l'œuvre de Fernand Léger se renouvelle constamment au contact des

autres artistes mais aussi des grands courants artistiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'exposition s'inscrit dans le contexte d'une année 2017 dédiée à la célébration de l'œuvre de Fernand Léger : le Centre Pompidou - Metz lui consacre, du 20 mai au 30 octobre 2017, une grande exposition rétrospective intitulée "Fernand Léger. Le beau est partout", qui rend hommage à la personnalité pluridisciplinaire du peintre. À l'occasion de l'exposition rétrospective de Metz, organisée dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans du Centre Pompidou, le musée national Fernand Léger a consenti le prêt exceptionnel de nombreux chefs-d'œuvre, tels que *Les Toits de Paris* (1912) ou encore l'emblématique tableau *Les Constructeurs, définitif*, de 1950.

**Commissariat général :** Anne Dopffer, Conservateur général du patrimoine, Directrice des musées nationaux du XX<sup>ème</sup> siècle des Alpes-Maritimes.

**Commissariat :** Julie Gutierrez, Conservatrice du patrimoine au musée national Fernand Léger. Nelly Maillard, Chargée des collections au musée national Fernand Léger.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Chemin du Val de Pôme  
Tél. +33(0)4 92 91 50 30 /  
Fax +33(0)4 92 91 50 29 / 31  
www.musee-fernandleger.fr  
Accès aux personnes à mobilité réduite à tout le musée et une partie du jardin

# LA BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION

## LA CRÉATIVE



La ville de Biot est devenue adhérente de l'association *La Créative* et a aussi souhaité mettre à disposition un local communal dédié

à la vente coopérative, celui de l'ancienne bibliothèque municipale situé Place de l'Église, qui a ouvert ses portes le 2 avril

2017 à l'occasion des journées Européennes des métiers d'art. Cette boutique consacrée à la création contemporaine regroupe 26 créateurs locaux et fonctionne sur le mode coopératif. Chaque artiste vient tenir la boutique à tour de rôle. Ce nouveau lieu apporte une nouvelle touche à la palette des initiatives municipales concernant les métiers d'art pilotée par Claire Baes : expositions temporaires et monumentales, présence au salon Révélation à Paris...

« *Biot se distingue par la présence d'une grande diversité de talents et de créateurs. L'artisanat d'art est un secteur économique à part entière que nous devons soutenir et accompagner.* », précise Patrick Chagneau délégué au Développement Économique, à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Ville Numérique.



## RENCONTRE AVEC CLAUDE PELLETIER

président de l'association "La Créative Métiers d'Arts"

### Pourquoi avoir choisi de créer cette association et quel est l'objectif de la boutique ?

Depuis 1962, quand je suis arrivé à Biot, j'ai toujours œuvré pour une action collective en faveur de tous les métiers à caractère artistique : d'abord au sein de la Maison des Métiers d'Art Français comme président de la délégation Alpes Côte d'Azur durant 15 ans puis en créant la Maison de l'Artisanat et de Métiers d'Art de Biot en 1994 tout en m'engageant pour la promotion du bijou contemporain à Cagnes Sur Mer. Puis, j'ai rédigé un dossier pour la ville de Biot afin qu'elle obtienne le Label des Villes et Métiers d'Art. C'est la même motivation qui m'a décidé à accepter la présidence de

l'association *La Créative*, afin de rassembler les artistes et artisans des Villes labellisées au sein d'une entité à caractère commercial intitulée « La Boutique ».

Se rassembler pour se connaître, s'enrichir de l'autre, pour mieux vivre, c'est notre credo. Échanger nos idées, en débattre, et élaborer des actions communes, c'est cela notre objectif.

### Quelles sont les retombées pour les artistes exposants ?

S'il s'agit de l'aspect commercial le bilan est plutôt prometteur. Les visiteurs sont tous séduits par la richesse, la diversité, la qualité créative et la présentation. Mais surtout ils en apprécient le concept fédérateur c'est à dire la présence - à tour de rôle - de

chacun des artistes/artisans pour les accueillir, expliquer leur démarche et leur technique et communiquer leur passion.

### Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

En premier lieu : orienter notre énergie sur la communication en améliorant la signalétique et notre présence sur le net. L'édition d'un petit livret rassemblant tous les protagonistes de La Boutique est en cours de fabrication. Nous aimerions également profiter de la diversité des personnalités rassemblées pour proposer des expositions thématiques mais aussi proposer aux Villes Métiers d'Art de la région d'ouvrir des boutiques similaires.



# LA VILLE DE BIOT À L'HONNEUR AU CHÂTEAU BEYCHEVELLE (MÉDOC)

Le « verre dans tous ses états » où l'art du verre rejoint celui du vin.



©Julie REY

Dans le cadre des expositions qui sont organisées par Mécénart, organisme de Mécénat culturel des Entreprises, le Château Beychevelle, l'une des plus belles propriétés du vignoble Bordelais, présentera les créations de 5 verriers biotois du 24 juin au 2 septembre 2017. Cette année, pour la troisième édition du

« Verre dans tous ses états », le Château Beychevelle accueillera une sélection de grands artistes originaires de la région de Biot. Depuis les années 50/60 la ville regroupe de très nombreux et talentueux artistes verriers et céramistes. Sous l'impulsion de Jean-Paul van Lith, qui a déjà exposé plusieurs fois dans les Châteaux du Bordelais, 5 artistes biotois investiront les chais et le magnifique cuvier contemporain de ce château. Il fut fondé en 1565 par l'Évêque François de Foix et ses vins sont classés parmi les meilleurs de Bordeaux (4<sup>ème</sup> Grand Crû Classé en 1855). Le public pourra ainsi admirer les créations originales de Jean-Paul van Lith, Ada Loumani, Antoine et Robert Pierini, Frédéric Van Overschelde, mais aussi de Luc de Muelenaere, verrier de Saint-Emilion.

Dès le début du XIV<sup>ème</sup> siècle, Biot a constitué le plus important centre de fabrication de jarres à huile et à vin de la Méditerranée grâce à l'importance et à la qualité de ses gisements d'argile, sable, manganèse etc. Ce n'est qu'en 1956 qu'Eloi Monod créera une verrerie. Il fut rejoint par de nombreux potiers, céramistes, bijoutiers, joailliers, peintres et verriers. Aujourd'hui, Biot constitue un village d'art dans lequel de nombreux artistes échangent leurs techniques. C'est ainsi que les peintres et sculpteurs plasticiens s'essayent au verre. La sélection réalisée par Mécénart témoigne du renouveau de l'Art Verrier à Biot. L'Art du Verre rejoint ainsi l'Art du Vin dans un lieu exceptionnel.

8<sup>ème</sup> Biennale des Verriers à Carmaux

## Frederic Van Overschelde sélectionné !

L'excellence de l'artisanat biotois dépasse largement les frontières de Biot et nous en avons encore une belle illustration ! Frederic Van Overschelde, artisan verrier installé au village de Biot avec sa compagne Christel Bierinckx depuis 2014, a été sélectionné pour participer à la 8<sup>ème</sup> Biennale des Verriers organisée par le Musée/Centre d'art du verre à Carmaux (Département du Tarn). Elle se tiendra les 6, 7 et 8 octobre prochain et regroupera 50 créateurs verriers.

Ce salon est un rendez-vous européen incontournable pour tous les artistes et artisans verriers. L'ensemble des techniques y sont représentées comme le verre soufflé, le filage au chalumeau... C'est l'occasion pour les professionnels reconnus et les jeunes talents de partager leur expérience et leur passion avec le public.

Si vous vous y rendez, retrouvez les créations du verrier biotois Frederic Van Overschelde au stand N°7. Il proposera également des démonstrations à l'atelier verrier. Autour de l'expo-vente, découvrez de nombreuses animations telles que : des démonstrations, des ateliers d'initiation, des conférences, une exposition sur la thématique « les perles du verre », une rencontre sur la technique de la Dalle de verre ainsi que des projections de films.

À Biot, venez découvrir ses créations originales dans son atelier et boutique « Souffle de Verre » - 16 rue Saint Sébastien au cœur du village de Biot.



# CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS « AUTOUR DES GUITARES » !

Samedi 12 août, rendez-vous au jardin Frédéric Mistral de Biot à l'occasion de la soirée « Autour des Guitares » à 21h.

Le concert « Autour des Guitares » s'adresse à tous les passionnés de musique et est devenu une nouvelle référence dans le paysage musical azuréen. Cette année, la ville de Biot à la plaisir et le privilège de recevoir un duo exceptionnel de guitaristes : Michel Haumont, guitare picking et Solorazaf, guitare malgache. Une soirée inoubliable en perspective pour tous les mélomanes.

### PORTRAIT D'UN DUO D'EXCEPTION

**Michel Haumont** est Le Grand ambassadeur français de la guitare picking, dans la lignée des Chet Atkins ou Marcel Dadi. Il sort son premier album à l'âge de 17 ans et se produit sur des scènes célèbres dont l'Olympia. Guitariste de Maxime Leforestier, il est également le dédicataire de certains modèles d'instruments de marques prestigieuses.

**Solorazaf** est un rythmicien prodigieux et un homme orchestre. Il a inventé un style unique et fascinant, à la croisée du jazz et de l'immense héritage malgache. Il a joué avec les plus grands, de Nina Simone, à Martin Taylor. Coup de cœur en 2016, il revient à Biot en duo avec Michel pour notre plus grand plaisir !



Michel Haumont



Solorazaf

## 4<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DE CHOEURS



L'association « Si le Chœur vous en dit » organise du 6 au 15 octobre 2017 le 4<sup>ème</sup> Festival de Chœurs. Elle propose 3 concerts et le traditionnel forum choral qui clôt la manifestation.

L'église Sainte Marie-Madeleine résonnera aux sons d'un vaste programme qui vous entraînera de la Renaissance jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

• **Vendredi 6 octobre à 20h45** : Petite Messe Solennelle de Rossini interprétée par le « Chœur Régional Provence Alpes Côte d'Azur - Vocal Côte d'Azur » dirigé par Nicole Blanchi, Renaud Moutier (piano), Aude Giuliano (accordéon), Vanessa Fouillet (soprano), Ninon Dann (mezzo soprano), Patrick Garayt (ténor), Richard Rittelmann (baryton).

• **Samedi 7 octobre à 20h45** : Jephthé de Carissimi et Beatus Vir de Monteverdi interprétés par l'ensemble vocal et instrumental « Musiques en Jeux » dirigé par Alain Joutard, Camille Joutard (soprano).

• **Samedi 14 octobre à 20h45** : « Gaudeamus, musique au temps de François 1<sup>er</sup> » interprété par l'ensemble vocal

« Les Ménestrels d'Antibes » et l'ensemble instrumental « Ambroisie » dirigés par Marie-Claude Ruscher et Marie-Claire Bert. Célébration de la paix de Nice entre Charles Quint et François 1er en 1538 avec le Jubilate Deo de Christobal de Morales.

• **Dimanche 15 octobre à 15h - Salle Gildardi** : Forum choral avec la participation des chœurs : la Maîtrise du Conservatoire de Grasse, l'Ensemble Vocal de Cannes et Lyric et Co d'Entrecasteaux. Réservation à partir du 5 septembre Office de Tourisme Tél. : 04 93 65 78 00 Tarifs concerts en l'église : 15€ / 10€ (tarif réduit) / gratuit pour les moins de 12 ans. Entrée libre pour le forum choral dans la limite des places disponibles.





# L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE - HENRI CARPENTIER FAIT SA RENTRÉE !

## • LES INSCRIPTIONS

### S'inscrire en ligne :

- Nouvelles inscriptions : les formulaires et le guide des démarches sont disponibles en ligne sur l'Espace Famille : <http://www.biot.fr> . Ils sont à remettre à l'EAC ou au GUPII dûment remplis et signés en original.
- Renouvellements des inscriptions : date limite de dépôt des dossier : 15 juillet 2017.

L'Espace des Arts est ouvert à tous, enfants et adultes en fonction des critères d'âges pour chaque activité (voir ci-dessous) et dans la limite des places disponibles. Au-delà de ces disponibilités, une liste d'attente est constituée et valable pour l'année scolaire en cours. Les résidents biotois sont prioritaires.

*Le secrétariat de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires, du 30 juin au 5 septembre 2017.*

**Pour les renouvellements d'inscription :** demi-journée le **samedi 9 septembre 2017 de 10h à 12h**. Rencontre avec les professeurs et confirmation des horaires.

**Pour les nouvelles demandes d'inscription :** demi-journée « portes ouvertes » le samedi 9 septembre 2017 de 14h à 16h. Rencontre avec les professeurs pour connaître la suite donnée à votre demande d'inscription.

**Début des cours le vendredi 15 septembre 2017.**

## • LES ACTIVITÉS

**Arts plastiques :** Enfants à partir de 5 ans révolus et adultes.

**Théâtre :** Enfants à partir de 7 ans révolus et adultes.

**Danse :** « Musique et mouvement » (éveil) de 5 ans révolus à 6 ans.

**Classique :** à partir de 6 ans révolus.

**Jazz :** à partir de 7 ans révolus et adultes.

**Musique :** Batterie, flûte à bec et flûte traversière, piano, guitare, guitare basse, guitare acoustique et électrique, saxophone, violon, violoncelle à partir de 7 ans révolus et adultes.

**Classes d'orchestre :** musique classique et musique actuelle.

> Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous connecter sur l'Espace Famille, ou à vous rapprocher de l'équipe de l'Espace des Arts :

- **EAC**

Chemin de la Fontanette, 06410 Biot

Tél. : 04 22 10 57 57 / [eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr)

- **GUPII**

Mairie annexe de Biot - Sophia Antipolis

Espace Saint Philippe - CS90339 - 06906 Sophia Antipolis Cedex

Tél. : 04 92 90 93 70 / [gupii@biot.fr](mailto:gupii@biot.fr)

## RÉCOMPENSE

L'élève de piano Isis Grégoire a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au Concours Musical de France (professeur Dominique Glory).



# MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES



## À l'affiche au Musée :

- Une magnifique exposition temporaire sur les « Terres Vernissées d'Hier et d'Aujourd'hui »

- À l'étage, le musée accueille une grande variété de pièces du patrimoine de la ville de Biot correspondant aux divers aspects de la céramique biotoise.

Au fil de votre visite, vous découvrirez différents mots se rapportant à la technique de la céramique. Nous vous proposons quelques définitions en vue de votre visite :

**Céramique :** terme général qui englobe tout produit argileux transformé de façon irréversible sous l'action de la chaleur : faïence, grès, porcelaine...

**Poterie :** objet en terre cuite, souvent à vocation culinaire, qui peut être totalement ou partiellement vernissée.

**Biscuit :** objet céramique non émaillé obtenu après une première cuisson.

**Barbotine :** mélange liquide d'argile et d'eau formant une bouillie crémeuse per-

mettant de coller des morceaux d'argile entre eux.

**Oxydes :** les principaux oxydes métalliques utilisés en céramique pour leurs propriétés colorantes sont le fer, le cobalt, le nickel, le chrome, le manganèse.

**Email :** revêtement vitreux utilisé pour vitrifier et décorer l'objet en céramique.

**Terre cuite :** argile cuite entre 900 et 1 000 °C sans glaçure ni émail.

Si vous souhaitez vous faire plaisir ou trouver un cadeau hors du commun, la boutique du musée propose de nombreuses pièces réalisées par des artistes biotois, vallauriens et d'autres encore, à des prix très abordables. Deux charmantes hôtesses vous conseilleront avec plaisir, que vous vous décidiez pour un objet céramique ou un livre.

## INFORMATIONS :

Du mercredi au dimanche : 10h à 18h  
9, rue Saint Sébastien 06410 BIOT  
[amis.du.musee@musee-de-biot.fr](mailto:amis.du.musee@musee-de-biot.fr)

Tél. : 04 93 65 54 54

Tarifs : 4 € (Séniors : 2 €) - Gratuit pour les Biotois

Adhérer à l'association « Les Amis du Musée » et profiter des activités du Musée (Coût annuel : 16€ par personne, 24€ pour un couple).





## JOHANN ZARCO, D'UN DEUX ROUES À L'AUTRE !

Johann Zarco est le pilote de vitesse moto français le plus connu. Champion du monde par 2 fois en 2015 et 2016, à 27 ans il est aujourd'hui le pilote le plus titré en Grand Prix... Et il est biotois !

Le Club « Velo Sprint Biotois » s'en souvient encore ! « *Johann Zarco ? Bien sûr que nous nous en souvenons ! Petit, il pédalait avec nous sous les couleurs de Biot avec son papa Yvon. Nous sommes très fiers de son parcours en moto. Un palmarès plus qu'impressionnant !* » se souvient Jean-Paul Camatte.

Du vélo à la moto il n'y a qu'un moteur et beaucoup de talent... C'est en 2004 que Johann rafle tous les championnats d'Europe et d'Italie en Pocket bike jusqu'à 2007 où il remporte la Red Bull MotoGP Rookie Cup, seul pilote français, encore à ce jour, à avoir remporté ce championnat. En 2009, en 125 cm<sup>3</sup> il devient vice-champion du monde avec le palmarès impressionnant de sept podiums sur huit courses ! En 2012, il passe en Moto 2 et accède, à force de constance et de résilience après des courses difficiles, au titre suprême de champion du monde en 2015 et 2016. Là encore il réussit l'exploit d'être le seul pilote à terminer toutes ses courses (pour les trois catégories du MotoGP) lors de deux championnats de suite. C'est à cet époque qu'il est surnommé par des journalistes britanniques le « Professeur », en référence à Alain Prost. Cette année, en 2017, il entre dans la cours des grands en Moto GP, à la lutte pour les podiums avec le très célèbre Valentino Rossi. Souhaitons-lui de poursuivre cette belle ascension sans sortie de route !



## CHAMPIONNATS DU MONDE : 5<sup>ÈME</sup> !

### Qui suis-je ?

- « Je suis battante, généreuse, ambitieuse et... revancharde ! »,
- Je suis double vice-championne paralympique (Argent Pékin 2008 et Londres 2012),
- Je suis championne paralympique (Or Londres 2012)
- J'ai eu 2 médailles de Bronze aux jeux de Rio 2016
- J'ai, en tout, 7 médailles paralympiques
- Je suis double championne du monde,
- Je suis 10 fois championne d'Europe,
- Je cumule au total 120 titres de championne de France,
- J'ai battu les records du monde en 2009 et 2010,
- Je suis distinguée Chevalier de la légion d'honneur depuis 2013,
- Je viens de me qualifier (30 mai 2017) pour mes 5<sup>èmes</sup> championnats du monde à Mexico,

### Je suis, je suis, je suis... Elodie Lorandi !

Athlète biotoise de haut vol, Elodie Lorandi est une nageuse de très haut niveau dont l'humilité est à la hauteur de l'ensemble de ses prestigieux titres. Née en 1989 à Cannes avec une maladie orpheline, handicapant sa jambe gauche, elle plonge dans le bain dès l'âge de 5 ans avec les valides et intègre en 2006 l'équipe de France Paralympique de Natation où elle excelle et rafle tout sur son passage ! Sa devise : *Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre.* Effectivement c'est une devise de gagnante, nul doute que sa progression sera encore exponentielle ! Un véritable exemple.

### VU ET LU SUR FACEBOOK : LORANDI ELODIE ATHLÈTE

#### • 30 Mai 2017

Fin des championnats de France élite. Un 4<sup>ème</sup> titre de Championne de France sur 400m nage libre

#### • 27 mai 2017

3<sup>ème</sup> titre de Championne de France Et la cerise sur le gâteau mon ticket pour les Mondiaux de Mexico... Je vous laisse imaginer ma joie, je suis qualifiée pour mes 5<sup>èmes</sup> championnats du monde. Merci à tous pour vos encouragements et pour le soutien.

#### • 25 mai

Encore un beau titre de Championne de France ce soir sur 200m 4 nages.

#### • 23 mai

Championne de France du 50m nage libre, je rate à 7 centièmes de la qualification pour les mondiaux. Mais ce n'est que le début, je ne lâche rien.





## SOYONS TOUS OPTIMIST(E)S !

Zou Schemmel a 11 ans, il est biotois et il vient de se qualifier pour les championnats du monde d'optimists ! En plein entraînement avec l'équipe de France en Hollande, interview.

**Bonjour Zou, c'est quoi un Optimist ?**

C'est un bateau carré sur lequel tous les enfants naviguent quand ils vont faire de la voile avec l'école.

**As-tu aussi découvert ce sport à l'école ?**

Non, chez nous la voile est une activité familiale ! Papa est expert maritime, mon beau-père vend et répare les bateaux de compétition et Maman est professeur de voile !

**Comment as-tu été sélectionné pour les championnats du monde ?**

Après la régata CIP qui s'est déroulée au

Cap d'Agde pendant les vacances d'Avril. 380 minimes de France et de l'étranger se rencontrent sur plusieurs courses suivant les conditions météo. C'était intense et stressant mais quel bonheur quand tu entends ton nom au micro !

**Parle-nous des championnats du monde.**

Ce sera en Thaïlande, à Pattaya, du 11 au 21 juillet prochain. Les épreuves sont une régata sur 10 jours avec trois championnats différents : individuel, par équipe et la Miami Cup où les places des 4 premiers de chaque nation sont additionnées. Je m'envole le 7 juillet avec mes 4 copains sélectionnés, l'entraîneur Lou et le Team Leader Corinne.

**Voudras-tu en faire ton métier plus tard ?**  
Oui je souhaite devenir un grand champion de voile ! Les navigateurs qui me font rêver sont Fantella Smith et Belcher, tous champions olympiques en 470.

**Connais-tu Sofian Bouwet, notre « autre » biotois champion de voile ?**

Bien sûr ! C'est même un ami. Je le connais depuis que je suis petit. En plus, il achète du matériel pour ses bateaux à mon beau-père !

**Tu n'oublieras pas de nous donner les résultats ?**

Aucun problème !  
Souhaitons à Zou de naviguer sur la route du succès !

## LA BOULE AMICALE BIOTOISE GARDE LE BON CAP !

La BAB 2016-2017 présente un bon bulletin de santé malgré ses soixante ans fêtés dans la joie et l'allégresse.

Jeunesse : lors des 4 concours fédéraux (St Laurent du Var, La Fontonne, Pégomas et Grasse), nos jeunes minimes biotois ont fini, par deux fois, finalistes ! Bravo à eux. Notez aussi que la BAB a assuré 10 séances d'apprentissage lors des activités périscolaires de l'école Paul Langevin « *super aidée par l'animatrice Camille* ». Enfin, L'École de Boules du samedi matin a fêté sa fin de saison avec un concours ouvert aux parents suivi d'un apéritif offert par le club. « *Nous remercions les nombreux parents investis dans cette école du samedi matin* », insiste Gé-

rard, le président. Ces derniers n'hésitant pas, en retour, à « *remercier chaleureusement Gérard pour tout son engagement envers les jeunes biotois !* »

Section féminine : une rencontre amicale très sympathique a eu lieu avec le club Vil-morin d'Antibes, stimulant la motivation de la section féminine tant l'ambiance était au rendez-vous ! Une histoire à suivre... Mais la BAB c'est aussi l'ouverture aux autres ! Pour la deuxième fois, un concours de boules et un repas rempli d'amitié et de sympathie ont été organisés pour le personnel de Castorama, tout comme le concours qui a clôturé la saison des footballeurs U15 de l'US Biot avec leurs parents.



Viêt Võ Đạo

## VOIE DES ARTS MARTIAUX VIÊTNAMIEN



Pour sa 2<sup>ème</sup> saison, l'association Hài-Son Võ-Đạo a vu grandir ses effectifs enfants et adultes et a obtenu de beaux résultats en compétition comme pour leur première participation au Championnat de Ligue Côte d'Azur - organisé par la Fédération Française de Karaté - où toute l'équipe de compétiteurs a fini sur un podium : 4 mé-

dailles d'Or, 2 en Argent et 4 en Bronze !  
« *La compétition n'est pas un but pour notre association d'Arts Martiaux, mais nous accompagnons volontiers ceux qui choisissent cette voie tout comme ceux qui font le choix d'une recherche plus douce et traditionnelle sans y participer. Nous espérons voir notre école encore grandir et s'épanouir sur notre*



belle commune de Biot », souligne fièrement Franck Pelou, le vice-président.

• **Présence lors de la Fête des Associations le 10 septembre 2017.** Reprise des cours au Complexe Sportif Pierre Operto après cette date.  
+ d'info sur [biot.fr](http://biot.fr) rubrique Sport et Arts Martiaux ou au : 06.29.25.70.87.

### Championnat de France de Taekwondo - Paris 2017

## 17 COMBATTANTS BIOTOIS, 18 MÉDAILLES, 4 CHAMPIONS DE FRANCE !

Une compétition de haut niveau qui a débuté par les benjamins et les minimes.

Clara Curinier-Delorme obtient sans surprise une médaille d'or et devient championne de France minime - 37 kg. Ambre Parenté récolte l'argent après cette finale Biot/Biot, un régal pour leur professeur Pierre Caléca ! Toujours en minime - 37kg, Louna Moreau surclassée remporte le Bronze mais elle est aussi championne de France des - 33 kg. Lorena Marien devient vice-championne de France en benjamine -24kg et Mahé Curinier-Delorme en benjamin - 25kg. Antony Mouren, Sébastien Siboulet et Kylian Imbert, rentrent eux avec une médaille de bronze très méritée.

**Les « grands » aussi s'illustrent magistralement**

Une finale poids lourds 100% Biotoise opposa Andréa Liebaert à Hindy Nemri. Elle

fut en faveur d'Andréa qui devient pour la troisième fois championne de France en plus de 87 Kg. Ludwig Poggi remporte le titre suprême avec une médaille d'or en - 63 kg, **montant à 4 le nombre des champions de France Biotois 2017.**

Les titres continuent avec Léa Hainault-Sentenac vice-championne de France - 63 kg (bien que surclassée). Louison Curinier-Delorme, spectaculaire car ne pratiquant que depuis cette saison, se place vice-championne de France, après un parcours sans faute. Encore vice-champion de France, Alexandre Gianelli, première année de senior, gagne l'argent en ne s'inclinant en finale que d'un point. Toujours sur les podiums, Pierre Cassino, Antoine Ajuda et Justine Rochas gagnent le bronze.

**L'école Taekwondo Biot remporte la coupe de la troisième école de France.** Résultat exceptionnel sachant que le classement se fait pour la technique et les combats, alors que n'était présenté que des combattants ! Un GRAND bravo à tous ces champions !







## L'US BIOT

Le défilé des équipes dans les ruelles de Biot lance la compétition.

### Biot Cup U13 : promesse tenue !

Borussia Dortmund, Etoile du Sahel, FC Torino, Royal club Charleroi, FC Nantes, OGC Nice, Stade de Reims, AS Nancy Lorraine ou encore Gazelec Ajaccio... Oui le plateau avait de quoi faire rêver les amateurs de football au vu du CV des équipes. Réservé à l'élite européenne U13 et réuni par l'US Biot à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> édition de la BIOT CUP, le tournoi a rassemblé 20 équipes masculines et 4 féminines et, le moins que l'on puisse dire est qu'il a tenu ses promesses ! La presse est unanime, la densité physique du Borussia Dortmund et le jeu de l'OGC Nice ont impressionné ! Finalement la coupe revient au Paris FC pour les garçons et aux italiennes de Torino pour les filles.

### L'US Biot : terre de football

Vous seriez surpris de découvrir le nombre de joueurs talentueux professionnels ou amateurs éclairés qui ont porté le maillot biotois. Rétrospective.

#### • Chez les professionnels :

- **Jean Davanne** ancien joueur professionnel du stade de Reims, marque les heures de gloire de l'US Biot, 2 fois champion de France. En plus de mener son club de victoire en victoire, il allait lui-même, avec Paul Gilardi Président du club, monter les parpaings pour construire les anciennes tribunes du stade.

- **Jean-Paul Gaidoz** avant-centre formé au Stade de Reims, a évolué ensuite à Valenciennes, Angers et Cannes. Entraîneur et joueur à l'US Biot à la fin des années 1970, il reviendra au Club comme Président pour relancer l'association.

- **Jean-Michel Biancotti** après une série de match à l'OGC Nice et au FCA viendra dans son club formateur pour mener l'équipe fanion jusqu'au 7<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France saison 1996/1997.

- **Lucien Moro** a joué à l'AS Cannes en pro de 1961 à 1963, avec Charly Loubet, Jean Baeza, et ensuite au FCA, a participé à la direction technique de l'US Biot.

- **Robert Perret** joueur de l'AS Cannes de 1973 à 1974. En 1979 la PHA termine

1<sup>er</sup> et échouera en barrage pour la montée en Division d'honneur. Il a participé avec l'équipe fanion à de nombreux succès et a entraîné nos équipes de jeunes.

- **Jean-Paul Bernad** après une carrière brillante (tombeur du Barca avec Metz, joueur à l'OGC Nice), est venu pratiquer le football en détente avec les anciens du club.

- L'enfant du pays **Roger Novaro** dit « Dédé », seul biotois à avoir atteint le monde professionnel. En 1954, il joue au stade français, à Grenoble et au Red Star. D'autres préfèrent le cadre enchanteur de la commune pour venir profiter d'une retraite méritée :

- **Silvester Takač** : avec la Yougoslavie, il remporte la médaille d'or lors des Jeux olympiques de 1960 et devient champion de Yougoslavie en 1966. Pays qu'il quitte pour rejoindre la France et le Stade Rennais (85 matchs en D1, 37 buts marqués). À Nice, il remporte la Coupe de France en

1997, la toute dernière disputée au Parc des Princes.

- **Roger Jouve** : Biotois d'adoption, il a évolué comme milieu offensif à l'OGC Nice (13 saisons) et au RC Strasbourg (2 saisons). Il a 16 ans lorsqu'il débute en pro en D1. Dirk Van Dijk, Charly Loubet, Leif Eriksson, Hervé Revelli seront ses compagnons au Ray. La saison suivante commence tambour battant en Coupe d'Europe : Nice réalise l'exploit de sortir le Barça au 1<sup>er</sup> tour, s'imposant 3-0 dans un stade du Ray en ébullition.

C'est en regardant l'histoire du Club qu'aujourd'hui dirigeants et bénévoles de l'US Biot continuent sur les traces laissées par tous ces anciens talentueux. Toutes les personnes désireuses de participer à cette entreprise et de défendre les couleurs du Club seront les bienvenues !

Champion PHB 1975



### L'US Biot Football à l'honneur chez les Aiglons

Pour le dernier match de la saison des Aiglons, les jeunes de l'US Biot Football, accompagnés des éducateurs Jérôme Verucchi et Médhi Mébrouk, ont officié en tant que ramasseurs de balles. Les jeunes biotois ont ainsi mis à profit le partenariat qui relie les deux clubs et ont pu célébré en direct la belle troisième place des niçois.



Les biotois en compagnie du président de l'OGC Nice, Jean-Pierre Rivière

### Info rentrée

• **Vide grenier : dimanche 3 septembre** au Complexe Sportif Pierre Operto.

+ d'infos : [usbiod.manifestations@gmail.com](mailto:usbiod.manifestations@gmail.com)

• **L'US Biot Football recrute** : pour la rentrée 2017, l'US Biot recrute tous les jeunes footballeurs et footballeuses désireux de venir s'essayer au ballon rond. À partir de 5 ans et dans toutes les catégories (Des moins de 6 ans au moins de 19 ans). + d'infos sur [usbiod.fr](http://usbiod.fr) ou par mail : [usbiod.secretariat@gmail.com](mailto:usbiod.secretariat@gmail.com)

## TRAIL TROPHÉE DE JOËLLETES : UNE RÉALITÉ !

**Jérôme Fouffé, Co-président de l'association Trail pour tous a l'habitude de courir mais là, on ne le tient plus : son projet de Trail Trophée de Joëlletes dimanche 24 septembre à Tourettes-sur-Loup va voir le jour. Début juin, 14 équipages étaient déjà inscrits sur les 20 possibles.**

L'objectif est limpide : « permettre à une personne à mobilité réduite de passer une journée exceptionnelle sur un parcours qui lui serait impossible de découvrir sans Joëlette et de participer à une véritable épreuve sportive, le Trail », souligne le Président. « Partage, cohésion, sport, et intégration sont les mots clés ! Mais cette année, nous rajoutons ecocitoyenneté car nous collecterons aussi les déchets trou-

vés sur le chemin, ainsi que les bouchons plastique sur les ravitaillements ! ».

L'équipage est constitué d'un coureur transporté et de 6 coureurs à pieds sur un parcours d'environ 12 km 600D+, balisé en mode randonnée découverte ou chronométré. Le départ se fera sur la route pour accéder rapidement à un beau sentier ombragé et vallonné, avec des parties caillouteuses mais pas de difficultés majeures. L'arrivée se fera par la voie romaine montante jusqu'aux ruelles du village pour une arrivée proche du clocher. Le trophée est également ouvert aux équipes de marcheurs.

+ d'infos : [trailpourtous.fr](http://trailpourtous.fr)  
06 23 75 16 14

## TOUT ROULE AU VÉLO SPRINT BIOTOIS

Le 17 Juin, une délégation de 7 participants s'est rendue à l'Ardèche, avec comme guide Guy Camatte qui s'est lancé comme chaque année sur le vélo marathon de 290km.

• **Le 10 Juillet**, une délégation de 15 participants se rendra en Italie pour le cycle Fausto Coppi avec le célèbre col Faunira. De quoi ravir le président, David Mancheron adepte des dénivelés !

• **Samedi 19 Août**, le Vélo Sprint Biotois organise son traditionnel Grand Prix des Verriers, autour du Golf de Biot, avec une arrivée très en côte dans le village.

Enfin, de belles performances dans les courses de côte grâce au nouveau venu dans le village des verriers, Brice Carnet, qui accède à la 2<sup>ème</sup> catégorie (Cf. photo : 3<sup>ème</sup> place au contre la montre du Col de Vence)

### Enjoy !

Le maillot du VSB et les couleurs biotoises s'exportent avec Jean-Michel Camps, vivant en Angleterre !





# NOUVEAU À BIOT



## DANS LE MARAIS

### Boutique

Léa Mormin a ouvert une boutique tendance de création française mêlant prêt à porter, accessoires, art et décoration. À découvrir de toute urgence !

13 route de Valbonne. 06410 Biot - danslemarais@gmail.com -

Tél. : 06 67 33 51 23

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 10h -13h et 14h -18h

Mercredi : 10h -12h / Samedi : 10h -13h et 14h -19h



## LA PETITE

### LAUNDRY

#### Pressing

Pour les particuliers ou les professionnels, Patricia Perez vous attend dans son tout nouveau pressing au 4 bis rue des Bachettes à Biot Village. 06 12 89 02 29 - lapetitelaundry1@gmail.com www.lapetitelaundry1.com

## RELAXATION/MÉDITATION/ CRÉATIVITÉ

Musicothérapeute, éducatrice spécialisée, praticienne en massage bien-être, artiste peintre, intervenante dans les écoles de Biot dans le cadre des TAP.

À partir de septembre, Marina vous propose à Biot des cours et ateliers pour enfants et adultes autour de la relaxation, la méditation et la créativité.

Contact : Marina au 07 81 71 84 71 / marinahugues73@gmail.com

## LE TRIOVINO

### Bar à vin et dégustation

Ouvert depuis le 15 juin, venez découvrir les vins proposés par le Trio Vino, le nouveau bar à vin biotois, sur la place de Gaulle. Une adresse à tester !  
2 impasse des Roses (Place de Gaulle) - 06 11 18 70 74



## SUD PAVILLON MENUISERIE

### ShowRoom en menuiserie bois, aluminium et pvc

Isabelle Brun et Thierry Durantin vous présentent un nouveau ShowRoom en menuiserie bois, aluminium et pvc. Vente et installation de portes, fenêtres, volets, moustiquaires, portails, stores et pergolas. 1448 route de la mer à Biot. Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 10h à midi, et de 16h à 19h ainsi que sur rendez-vous au 06 20 76 71 72.

## LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE POUR CET ÉTÉ...



### Dans la forêt, de Jean Hegland, (Gallmeister, 2017)

Aux portes d'un monde qui semble s'éteindre, deux sœurs se retrouvent isolées dans la maison familiale en plein cœur de la forêt, avec leurs passions de la danse et de la lecture comme seuls instruments face à l'inconnu.

Enfin traduit, plus de 20 ans après sa publication originale, ce roman d'une grande puissance évocatrice fait écho à des questions tout à fait contemporaines.



### I dreamed an Island, de Piers Faccini, (2016 - Beating Drum / Zamora Label)

Pour son nouvel album, Piers Faccini a rêvé d'une île où se croisent les souffles des vents méditerranéens. Une folk voluptueuse, qui balance entre l'Orient et l'Occident, et nous transporte sur un bout de terre imaginaire où se parlent le grec, l'arabe, l'hébreu... Dix morceaux pour voyager dans des temps lointains.



### Sally Jones, de Jakod Wegelius, (Thierry Magnier, 2016)

Sally Jones est une jeune gorille, elle sait lire et écrire. Mécanicienne à bord d'un bateau elle comprend très bien les humains. Sa vie va chavirer lorsque son chef est emprisonné et accusé de meurtre. À partir de ce moment, elle mettra tout en œuvre pour prouver l'innocence de son ami.

Un grand roman d'aventure bourré de rebondissements et d'émotions pures ... à dévorer d'urgence !

Lauréat Prix Sorcière 2017 Romans Junior

# CARNET

## Ils ont vu le jour

- Eiméo Marco, Sergio Medici, nés le 5 janvier 2017
- Lola Raphaëlle Scharly, née le 24 février 2017
- Emile Paul, Antoine Fabregas, nés le 3 janvier 2017 à Biot
- Sohail Negm, né le 8 mars 2017
- Théo Gourgues Sabatini, né le 25 Avril 2017
- Naëlle Afonso Alves, née le 14 Mai 2017

## Ils se sont dit oui...

- Lisa Pautonnier et Bastien Gravoulet, samedi 06 mai 2017
- Laury-Anne Van den elskén, samedi 13 mai 2017
- Lucie Marin et Mathieu Giambi, samedi 13 mai 2017
- Bélanda Pereira et Luis Martins Portela, samedi 27 mai 2017
- Maghan Torrence et Vlad Popa, samedi 03 juin 2017
- Iris Hoareau et Lucasz Krajewski, samedi 03 juin 2017

## Ils nous ont quitté...

- Roger Ferrero, né le 29 novembre 1942, décédé le 22 avril 2017

Joseph Anderlini est décédé le 15 avril dernier à l'âge de 82 ans. Biotois de 1967 à 2010 (date de son départ en maison de retraite) "Jo la Planche" a successivement eu son atelier d'ébénisterie face au pont romain puis au passage de la Bourgade dans le même local que le tourneur sur bois Branco Cejnar.



# AGENDA

JOUILLET - AOÛT -  
SEPTEMBRE 2017



**DU 12 MAI 2017 JUSQU'AU  
4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2018**

## **EXPOSITION D'ŒUVRES MONUMENTALES « XXL 2017-2018 »**

BIOT VILLAGE

*À Biot, les seules limites seront le ciel et la terre...* Comme une signature esthétique de la cité, l'art s'expose à Biot en taille XXL au cœur même du village. Installées en plein air, les créations magistrales, aux couleurs, matières et formes aussi spectaculaires que saisissantes par leur originalité, jouent avec les éléments qui les entourent pour se fondre dans le paysage. Commissaire de l'exposition : *Valérie Gaidoz, galeriste*

**DU 25 MARS 2017 AU 24  
SEPTEMBRE 2017**

## **EXPOSITION « TERRES VERNISSÉES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »**

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE  
CERAMIQUE BIOTOISES -  
BIOT VILLAGE

L'exposition présente un large panorama de poteries vernissées du 13<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle. Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, Biot construit sa réputation grâce à la fabrication et l'exportation de jarres. Cette notoriété s'amplifie au 19<sup>ème</sup> siècle avec la production d'une grande variété de fontaines de table. C'est grâce aux terres argileuses du bassin de la Brague que Biot et Vallauris devinrent des centres de fabrication potière.

+ d'infos sur [biot.fr](http://biot.fr) ou auprès du Musée : Tél. 04 93 65 54 54

# EXPOSITIONS...

**DU 6 MAI 2017 AU 30 OCTOBRE 2017**

## **EXPOSITION « VIS-À-VIS FERNAND LÉGER ET SES AMIS »**

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

(Cf. article page 34)

Tarifs, programme culturel et plus d'infos sur [www.musee-fernandleger.fr](http://www.musee-fernandleger.fr)



Alexander Archipenko, *Figure debout*, 1917. Bronze. Patine verte. Achat à la galerie Wilhelm Grosshennig en 1964 Musée national d'Art Moderne / Centre de création industrielle, Paris. © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Bertrand Prévost. © Estate of Alexander Archipenko / Adagp, Paris, 2017.



Fernand Léger, *Esquisse pour la femme en bleu*, 1912, Huile sur toile. Donation de Nadia Léger et Georges Bauquier, 1969. Musée national Fernand Léger, Biot © RMN-Grand Palais / Gérard Blot © Adagp, Paris, 2017



## **DU 17 JUIN 2017 AU 24 SEPTEMBRE 2017 EXPOSITION « LES CRÉATIONS BIOTOISES »**

SALLES DES EXPOSITIONS MUNICIPALES

« Cette exposition met en lumière des artistes de la matière, de la création et de la précision du geste ! ». C'est la reconnaissance d'un patrimoine qui date parfois du 16<sup>ème</sup> siècle, réunissant 14 artistes biotois (verriers, bijoutiers joailliers, orfèvres, céramistes, sculpteurs, potiers...) pendant 3 mois : Antoine Pierini, Claude Pelletier, Maura Biamonti, Lisi Lopez, Martine Polisset, Thierry Pelletier, Rachel Brechet, Catherine et Noël Monmarson, Jacky Coville, Jean-Paul van Lith, Rachele Rivière, Frederic Van Overschelde et Nicolas Laty.

+ d'infos et horaires d'ouverture : [biot.fr/rubrique/Expo](http://biot.fr/rubrique/Expo)

**DU 16 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE 2017**

## **EXPOSITION « LE LIVRE D'ARTISTE CONTEMPORAIN » : FORMES ET MATIÈRES**

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, découvrez cette exposition de livres d'artistes contemporains issus du fonds patrimonial de la Médiathèque Albert Camus d'Antibes, utilisant des matériaux ou des formats singuliers pour transcender l'objet du livre...

+ d'infos auprès de la médiathèque : 04 83 88 10 00



# ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

## JUILLET / AOÛT MARATHON DE LECTURE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Dans le cadre du marathon de lecture organisé par la Fondation Prince Pierre de Monaco pour l'attribution du Prix Littéraire Prince Pierre et de la Bourse de la Découverte, la médiathèque invite les lecteurs à découvrir les ouvrages sélectionnés et à partager leurs impressions pendant l'été. Détails et renseignements auprès de l'espace Fiction Adultes.

## JUILLET

### SAMEDI 8 JUILLET - 9H À 17H30 ANANDA YOGA FÊTE SES 10 ANS

ÎLES DE LERINS

Stage de méditation pleine conscience et hatha yoga sur inscription. Payant. Magali Alberato Morali : 06 83 81 10 01

### SAMEDI 8 JUILLET - 19H À 2H SOIRÉE BLANCHE DES COMMERÇANTS

PLACE CHARLES DE GAULLE

Le groupe Europa sera en concert au village à l'occasion de la soirée blanche organisée par la CAPL\*. Tenue blanche exigée.

## MARDI 11 JUILLET - 21H30

### MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Là où vont danser les bêtes », la Compagnie les Clochards Célestes.

### MERCREDI 12 JUILLET - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Charlie et la Chocolaterie de T. Burton

### MERCREDI 12 JUILLET - 16H30 DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

### JEUDI 13 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### SAMEDI 15 JUILLET - 21H FÊTE NATIONALE - BAL

PLACE DE GAULLE

Blindtest Musical suivi du grand bal avec DJ NEEKO

### LUNDI 17 JUILLET - 21H LES SOIRÉES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Concert : 100% Stones

### MARDI 18 JUILLET - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« La leçon du Montreur », la Compagnie le Montreur

### MERCREDI 19 JUILLET - 14H À 18H JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents. Tournoi.

### MERCREDI 19 JUILLET - 19H SOIRÉE DES MÉTIERS D'ART

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

### MERCREDI 19 JUILLET - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

The Revenant de A. Gonzalez

### JEUDI 20 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### SAMEDI 22 JUILLET - 16H CINÉ GOÛTER

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter : cet été les oiseaux...

### MARDI 25 JUILLET - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« L'histoire du charmeur de serpent », la Compagnie l'œil du Cyclope.

### MERCREDI 26 JUILLET - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Star Wars - Le Réveil de la Force de J.J. Abrams

### JEUDI 27 JUILLET - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### VENDREDI 28 JUILLET - 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs.

## AOÛT

### MARDI 1<sup>ER</sup> AOÛT - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« L'Homme qui plantait des arbres », la Compagnie Arketal.

### MERCREDI 2 AOÛT - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Comme des Bêtes de Y. Cheney/C. Renaud

### JEUDI 3 AOÛT - 17H À 21H EDUCA ZOOM

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

Retour en images et diffusion du film réalisé avec les enfants. Moment convivial avec les familles.

### JEUDI 3 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### VENDREDI 4 AOÛT - 19H À 23H30 FIESTA DES LAVOIRS

BOULE AMICALE BIOTOISE

Organisée par Brague Générations [braguegenerations@gmail.com](mailto:braguegenerations@gmail.com)

### DIMANCHE 6 AOÛT - 21H LES SOIRÉES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Concert : Ka Groove Band

### MARDI 8 AOÛT - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Café Sola », la Compagnie les Zanimos.

### MERCREDI 9 AOÛT - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

20 ans d'écart de D. Moreau

### JEUDI 10 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### SAMEDI 12 AOÛT - 21H À 23H AUTOUR DES GUITARES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Concert : Michel Haumont & Solorazaf



### MARDI 15 AOÛT - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Le Chemin des lucioles », la Compagnie Théâtre de Lumière.

### MERCREDI 16 AOÛT - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Les Suffragettes de S. Gavron

### JEUDI 17 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### DU VENDREDI 18 AOÛT À LUNDI 21 AOÛT

### FÊTE PATRONALE DE LA SAINT JULIEN

BIOT VILLAGE

Jeux traditionnels pour enfants (gratuit), concours de boules, concours de boules carrées, championnat de vitou et de belote, bals, forains, aubade...

### VENDREDI 19 AOÛT - 7H À 12H GRAND PRIX CYCLISTE DES VERRIERS

PLACE DE GAULLE, DES ARCADES ET EAC

### MARDI 22 AOÛT - 21H MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Écoutilles », la Compagnie La Main Verte.

### MERCREDI 23 AOÛT - 21H30 CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Insecticide Mon Amour de G. Bodin

### JEUDI 24 AOÛT - 18H À 23H30 LES NOCTURNES D'ART

VILLAGE DE BIOT

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL\*.

### JEUDI 24 AOÛT CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE BIOT

MONUMENT AUX MORTS

### VENDREDI 25 AOÛT - 21H LES SOIRÉES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Concert : François Arnaud Quartet

### SAMEDI 26 AOÛT - 16H À 18H MATCH INTERNATIONAL DE FOOT GAÉLIQUE

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

- STADE PIERRE BEL

### SAMEDI 26 AOÛT - 16H CINÉ GOÛTER

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter : cet été les oiseaux...

### SAMEDI 26 AOÛT - 19H PALIO DE L'AMITIÉ

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

## SEPTEMBRE

### VENDREDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE - 19H À 22H30

### FIESTA DES LAVOIRS

PLACE DE L'AIRETTE

Organisée par Brague Générations [braguegenerations@gmail.com](mailto:braguegenerations@gmail.com)

### DIMANCHE 3 SEPTEMBRE - 7H À 18H

### VIDE-GRENIERS US BIOT

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

Renseignements : [usbiot.manifestations@gmail.com](mailto:usbiot.manifestations@gmail.com)





**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE - 10H À 18H**  
**FÊTE DES VENDANGES**

BIOT VILLAGE  
Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions. Groupes folkloriques, marché de produits locaux et pressage du raisin.

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**  
**COMPÉTITION VTT PAR LE VÉLO SPRINT BIOTOIS**

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE - 10H À 18H**  
**FÊTE DES ASSOCIATIONS**  
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

**MERCREDI 13 SEPTEMBRE - 16H30**  
**DES HISTOIRES...**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

**JEUDI 14 SEPTEMBRE - 9H30 ET 10H30**  
**BÉBÉS LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Lecture et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscription auprès de l'espace jeunesse ou au 04 83 88 10 00.

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 9H À 17H30**  
**ANANDA YOGA FÊTE SES 10 ANS**  
ÎLES DE LERINS  
Stage de méditation pleine conscience et hatha yoga sur inscription. Payant.  
Magali Alberato Morali : 06 83 81 10 01

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 16H30**  
**CONFÉRENCE AREZZO**  
SALLE DES ASSOCIATIONS  
« Les métiers d'art à Biot de 1950 à 2000 », Jean-Paul van Lith et Claude Pelletier.  
À l'occasion de la sortie du 3<sup>ème</sup> ouvrage de l'association, deux de ses auteurs et artistes biotois vont brosser pour le grand public ce qui a fait la particularité et la renommée du village à travers les grands courants artistiques et les personnalités qui ont œuvré dans tous les domaines.

**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**  
**34<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE BIOT**  
Visites Guidées, Expositions, Conférences. (Cf. article page 28)

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**  
**FÊTE DU JUMELAGE BIOT / VERNANTE**  
BIOT VILLAGE  
Marché de produits italiens, grand repas sur la place de Gaulle, balèti et échanges entre les Biotois et les Vernantais.

**MARDI 19 SEPTEMBRE - 18H**  
**CONSEIL DE QUARTIERS**  
SALLE PAUL GILARDI

**JEUDI 21 SEPTEMBRE - 10H**  
**MUSIQUES !**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans, avec Serge Pesce. Séance réservée aux crèches.

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE - 9H30 À 12H30**  
**ATELIER REPAIR CAFÉ**  
SALLE PAUL GILARDI

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE - 8H À 18H**  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES ÉCOLE CHIENS GUIDES**  
SALLE PAUL GILARDI

**MARDI 26 SEPTEMBRE - 18H**  
**CONSEIL DE QUARTIERS**  
SALLE PAUL GILARDI

**JEUDI 28 SEPTEMBRE - 19H**  
**CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS**  
SALLE PAUL GILARDI  
« La méditerranée n'est pas une poubelle : la menace des déchets plastiques dans le milieu marin », par Maria Luiza Pedrotti.



**VENDREDI 29 SEPTEMBRE - 17H30**  
**CAFÉ DES LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES  
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs.

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE - 18H**  
**LE CLUB !**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE  
Rendez-vous musical bimestriel avec la musique improvisée, cette saison vibrera aux rythmes des percussions... Club#3 Duo percussions/batterie « Unit » avec Fabrice Gaudé et Judith Ricard.

**OCTOBRE**  
**MARDI 3 OCTOBRE - 18H**  
**CONSEIL DE QUARTIERS**  
SALLE PAUL GILARDI

**VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 OCTOBRE - 20H45**  
**FESTIVAL DES CHŒURS**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE



**DIMANCHE 8 OCTOBRE - 6H À 19H**  
**VIDE-GRENIERS APE VILLAGE**  
BIOT VILLAGE

**MARDI 10 OCTOBRE - 18H**  
**CONSEIL DE QUARTIERS**  
SALLE PAUL GILARDI

**SAMEDI 14 OCTOBRE - 20H45**  
**FESTIVAL DES CHŒURS**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE

**DIMANCHE 15 OCTOBRE - 15H**  
**FESTIVAL DES CHŒURS**  
SALLE GILARDI

\*CAPL : Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

**PERMANENCES**

**GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT** reçoit les Biotois **SANS rendez-vous de 8h30 à 12h**  
- **En Mairie annexe, le samedi 8 juillet**  
- **En Mairie principale, le samedi 26 août**  
Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la mairie aux horaires indiqués :  
**Mairie principale** : 8-10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80  
**Mairie annexe** : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10

**CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE**  
Tous les mois **Sophie Deschaintres, conseillère départementale** reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

**ÉLUS**  
**Attention, les permanences seront suspendues du 20 juillet au 20 août 2017.**  
**Alain Chavenon, Conseiller municipal délégué aux situations de handicap**, reçoit les Biotois sans rendez-vous en mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

**OPÉRATION FAÇADES** : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

**ADIL 06** : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3<sup>e</sup> lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

**PIADH** : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarré après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.



**PAROISSE**

Tél : 04 93 65 00 85  
> [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

Permanence pour baptêmes, mariages  
**Tous les mercredis de 16h à 18h**  
Presbytère, Biot

**MESSES**

**Tous les dimanches à 9h** à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.  
**Tous les mercredis à 12h15** à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

**CALENDRIER**

**Adoration du Saint Sacrement**, le mercredi de 7h à 12h (église)  
**Prière des mères**, le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet (église)  
**Prière avec Marie-Madeleine**, le mercredi de 19h à 20h (église)

**AOÛT**

**Mardi 15** : Assomption messes aux heures et lieux habituels  
**Mercredi 16** : Fête de la Saint-Roch à Valbonne, messe et bénédiction des animaux  
**Dimanche 20** : Fête de la Saint Julien à Biot, messe à 11h avec l'Amicale des Traditions  
**Lundi 21** : Pèlerinage à la chapelle Saint Julien, départ de l'église à 9h, messe à la chapelle à 10h30  
**Samedi 26** : Concert par le groupe AVA (église)

**SEPTEMBRE**

**Vendredi 8** : Nativité de la Vierge Marie : messe à la chapelle Notre Dame à 17h30  
> Inscriptions Catéchèse, Aumônerie, Scouts : les dates seront précisées ultérieurement.



**MARCHÉ DU VILLAGE**  
**TOUS LES MARDIS - 9H À 13H**  
BIOT VILLAGE

Chaque semaine, Biot fait son marché ! De la rue Saint Sébastien à la place des Arcades, des produits traditionnels tels que fruits ou légumes sont à l'étalage ainsi que de savoureux produits provençaux et du terroir français. Des stands de produits bio, de vêtements, bijoux et cosmétiques viennent compléter les mets de Provence.





# AGENDA DES SENIORS

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 92 91 59 70

## TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

## PROGRAMME DES SORTIES - SEPTEMBRE

### • LE CCAS DE BIOT À LA PLAGE !

Tous à la plage d'Antibes Juan-les-Pins, les lundis, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2017 !

Baignade surveillée par le SDIS. Transport en minibus. Départ 8h30 - Retour 11h

**Juillet : les lundis : 3, 10, 17, 24, 31 - Août : les lundis : 7, 14, 21, 28**

### • VISITE GUIDÉE DU VIEUX VILLAGE DE MOUGINS

**Jeudi 14 septembre - Départ 13h45 - Retour vers 17h30**

Visite guidée du vieux village de Mougins, perché sur sa colline et enroulé autour de son clocher tel un escargot avec ses petites ruelles, ses galeries d'artistes et son église St-Jacques-le-Majeur. Tarif de la visite : 5€



### • VENDEGEUR D'UN JOUR - DOMAINE VITICOLE À ROCBARON

**Jeudi 21 septembre - Départ 7h45 - Retour vers 19h**

Arrivée dans un splendide domaine, café d'accueil et briefing des vendangeurs en herbe. Explications techniques sur les machines, initiation à la vendange manuelle. Repas sur place (Aïoli), puis explications sur les assemblages et analyse sensorielle, dégustation à la sortie du pressoir. Visite à pied de tout le domaine. Boutique. Tarif : 32€, paiement à l'inscription (OT Provence Verte)

### • ESCAPADE À LA CASCADE DE GAIRAULT - NICE

**Jeudi 28 septembre - Départ 13h45 - Retour 17h30**

Exploration d'un lieu bien connu des niçois, le Canal de Gairaut, un îlot de verdure et havre de paix sur les hauteurs de la ville. Lieu de balade bucolique d'où l'on bénéficie d'un magnifique panorama sur la ville.



## PROGRAMME DES SORTIES - OCTOBRE

### • LA SEMAINE BLEUE - Du 2 au 8 octobre

Restauration au tarif de 5.30€ / Inscriptions avant le **mardi 26 septembre**

Durant la semaine bleue, le foyer sera ouvert les mardis, jeudis et vendredis avec menus à thème.

- **Mardi 3** : Repas foyer.
- **Mercredi 4** : Journée à Tourves (déjeuner + spectacle).
- **Jeudi 5 - 14h - Salle du Foyer** : Ateliers Coiffure & Maquillage animés par Patricia et Manon.
- **Vendredi 6 à 14h30 - Salle du Foyer** : Loto, nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance.

### • MECHOUI & SPECTACLE CABARET À TOURVES

**Mercredi 4 octobre - Départ 7h30 - Retour 19h**

Visite du marché de St Maximim et sa Basilique, puis direction Tourves, au Domaine du Billardier pour une journée festive. Apéritif autour de la paillote (sardines et crevettes grillées, merguez, sangria...) suivi d'un repas spectacle cabaret (agneau de Sisteron sur broche et ses légumes, vins, fromage, dessert, café). Spectacle cabaret et animations dansantes dans un Domaine d'exception.

Paiement à l'inscription à l'ordre du Domaine le Billardier avant le 24 septembre ; Tarif : 39€ (au lieu de 65€).



## LES ACTIVITÉS DU CLUB

### « DESTINATION RETRAITE »

Aucune activité en juillet et en août.

**Reprise le 18 septembre 2017.**

Renseignements, dossier d'inscription et paiement auprès du CCAS dès le 21 août 2017.

Vous pouvez bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis (activités d'aquagym proposées).

## ATELIERS PAYANTS

**Conversation anglaise « Made in Biot » :**

Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

**Conversation anglaise « Made in Biot II » :** Mercredi 16h-17h30, foyer CCAS

**Cours de gymnastique douce :** Mardi 15h-16h et vendredi 11h-12h, salle EAC

**Cours d'aquafitness :** Mardi 7h45-

8h30, Mercredi 11h30-12h15, Jeudi

7h45-8h30 et 10h30-11h15, Vendredi

11h30-12h15 au Complexe Nautipolis

**Danse country :** Lundi 9h45-11h, salle EAC

**Séances de Yoga :** Lundi 14h45-16h, salle EAC

## ATELIERS GRATUITS

**Atelier couture :** Lundi de 14h-7h, foyer CCAS

**Atelier informatique :** Lundi et Mardi 10h-12h, salle bleue CCAS

**Atelier écriture :** Mercredi 14h-16h, salle foyer CCAS

**Atelier loisirs créatifs :** Mardi 14h-17h, salle bleue CCAS

**Club micro-informatique (associatif) :** Mardi et Jeudi 18h30-20h, foyer CCAS



## CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• **« RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » :** Vendredi 29 septembre - 9h30 - Foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de BIOT !

• **« VOUS CÔTOYEZ DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER ? »** Permanence d'une psychologue dans le cadre du dispositif « ALZHEIMER » au CCAS de BIOT le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h.

### • PRÉVENTION CONTRE LES EFFETS D'UNE ÉVENTUELLE CANICULE

Le CCAS ouvre un registre nominatif sur lequel peuvent être inscrites les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, fragilisées par un problème de santé, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées.

En cas de canicule, un lien de proximité sera mis en place avec les personnes inscrites afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être par des interventions adaptées. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile, ...).

Sachez aussi que le CCAS met à votre disposition la salle climatisée du foyer durant tout l'été, entre 10h et 17h. Afin de vous offrir d'agréables moments, le service organisera des animations libres et gratuites tous les après-midis, notamment en cas de fortes chaleurs.

L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription et vous apportera toute information complémentaire.



# JUST BIOT

ÉTÉ 2017

PROGRAMMATION ESTIVALE - BIOT VILLAGE

Mardis marionnettes, cinéma en plein air, bals,  
expositions, concerts, danse, nocturnes d'art.

RENSEIGNEMENTS  
Office de Tourisme  
Tél. 04 93 65 78 00  
tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR

BIOT